

# Armées

*d'aujourd'hui*



# ENGAGEMENT UTILE

CRÉÉE PAR ET POUR LES MILITAIRES, unéo PROPOSE AUX JEUNES : REMBOURSEMENTS DE SOINS ADAPTÉS, PRÉVOYANCE INCLUANT LES RISQUES MILITAIRES, ASSISTANCE QUOTIDIENNE EN CAS D'IMPRÉVU, SERVICES POUR AIDER À MAÎTRISER SON BUDGET, ACCOMPAGNEMENT POUR RESTER EN BONNE SANTÉ, À DES PRIX JUSTES.

*La protection mutuelle qui nous rend fiers*

SANTÉ • PRÉVENTION • ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Mutuelle  
Référéncée  
Ministère  
De la Défense

Unéo, la mutuelle  
des forces armées

TERRE - MER - AIR - GENDARMERIE  
DIRECTIONS & SERVICES



Pour nous contacter : 0970 809 709 (appel non surtaxé) - [www.groupe-uneo.fr](http://www.groupe-uneo.fr)



## Pour une concertation renovée



© S. MALIVERT - DicoD



**C**omment compenser la suractivité tout en attirant et en fidélisant les compétences ? Comment garantir la mise en œuvre des mesures annoncées ? C'est à ces questions fondamentales pour la revalorisation de la condition militaire que répond le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, dans notre dossier (interview pages 26-27).

Cette revalorisation dispose de plusieurs atouts. Elle s'effectuera dans le cadre d'une concertation renouvelée grâce à la profonde transformation du Conseil supérieur de la fonction militaire, devenu plus réactif, plus professionnel et permanent. Elle bénéficiera d'un dialogue renoué au sein des armées, grâce à une nouvelle organisation et à de nouveaux acteurs, notamment avec la création des associations professionnelles nationales de militaires. La suractivité des armées françaises a été au cœur des traditionnels vœux aux armées du président de la République sur la base aérienne de Mont-de-Marsan avant que le ministre de la Défense ne lui emboîte le pas lors de son allocution très applaudie au musée de la Marine, où il a rappelé que sous son mandat, la « *Défense aura été sur tous les fronts et de tous les combats* ». Quelle meilleure reconnaissance de cet engagement de nos armées que celle du général américain Townsend, le commandant de l'opération *Inherent Resolve* qui, en exclusivité, nous rappelle le rôle prépondérant de la France au sein de la coalition anti-Daech ?

C'est dans la bande sahélo-saharienne, où les soldats français sont engagés auprès de leurs partenaires du G5 Sahel dans la lutte contre le terrorisme, que les engins explosifs improvisés font peser la menace la plus forte sur la vie de nos militaires. Nous avons rencontré et suivi des démineurs des trois armées qui œuvrent sur le terrain pour désamorcer ces engins explosifs, afin de mieux connaître le rôle crucial de ces combattants de l'ombre.

**Valérie Lecasble**, directrice de la Délégation à l'information et à la communication de la Défense

# N° 413

ARMÉES D'AUJOURD'HUI.



### Directrice de la publication

Valérie Lecasble

### Chef de département rédactions

LCL (air) Philippe Labourdette-Liaresq

### Rédacteur en chef

Paul Hessenbruch (09 88 67 29 11)

### Rédactrice en chef adjointe

CNE (terre) Flora Cantin

### Secrétaire générale de rédaction

Sybile Prenel

### Secrétaire de rédaction

Yves Le Guludec

### Rédaction

Carine Bobbera, Aude Borel, EV1 Victor Bouemar, Samantha Lille

### Service icono / Photos

Christophe Deyres, Patrice Mayon, Claire Leberter, MCH Anthony Thomas-Trophime

### Mise en page

Bureau des Éditions - DicoD

### Chef de fabrication

Jean-François Munier (09 88 68 61 80)

### Courrier des lecteurs :

armeesdajourdhui@dicoD.defense.gouv.fr

## Le sommaire

**Vœux** 4

**Sur le vif** 8

**En bref** 10

### Opérations

*Inherent Resolve* : interview du général américain Townsend 14

Mines et explosifs : menaces pour les trois armées 16

### Grand angle

Concertation : la nouvelle donne 24

### Focus

Interview de Jean-Paul Bodin, SGA 34

La France préside le « 5+5 Défense » 36

L'innovation au service des armées 38

Chaîne médicale : l'héritage de la Grande Guerre 40

### Point de vue

Combat urbain : une maîtrise indispensable 42

### Rencontre

Une carrière en plein envol 44

### On a testé pour vous

HK 416, le nouveau fusil d'assaut 46

### Culture

Guerre du Golfe : la Marine à l'épreuve du feu 48

Kiosque 50

### Impression

Imprimerie de la DILA  
Direction de l'information légale et administrative  
29, quai Voltaire, 75007 Paris

### Dépôt légal

Février 2003. DicoD, 60 Boulevard du Général Martial Valin - CS21623, 75509 Paris Cedex 15  
N°ISSN : 0338 - 3520

### Abonnement (ECPAD)

Formulaire téléchargeable sur [ecpad.fr](http://ecpad.fr) / 01 49 60 52 44  
[routage-abonnement@ecpad.fr](mailto:routage-abonnement@ecpad.fr)

### Régie publicitaire (ECPAD)

01 49 60 58 56 / [regie-publicitaire@ecpad.fr](mailto:regie-publicitaire@ecpad.fr)

### Couverture

© Présidence de la République



L'édition digitale d'Armées d'aujourd'hui  
sur tablette ou smartphone



@Defense\_gouv



Defense.gouv

*« Le monde n'est pas imprévisible ;  
il peut être incertain ;  
mais il est toujours dangereux »*

**Le Président François Hollande a présenté ses vœux aux armées à Mont-de-Marsan le 6 janvier dernier. Le chef des armées a profité de ce discours pour tracer les grandes lignes de la stratégie de défense pour les prochaines années.**

#### **LES MILITAIRES MORTS OU BLESSÉS**

« Je m'incline devant la mémoire de vos camarades qui sont morts au champ d'honneur l'année dernière. Je pense aussi à ceux qui sont décédés en service, à l'entraînement ou en mission. Mais je n'oublie pas ceux qui ont donné leur vie pour la France, toutes ces dernières années. Ce prix du sang est très élevé, mais c'est aussi la place et l'honneur de nos armées que d'être en première ligne dans le combat que nous livrons pour la paix, pour la liberté et pour les valeurs de la République. »

« J'ai voulu que le 23 mars prochain, une cérémonie puisse marquer le lancement d'un projet de monument des opérations extérieures. Il sera érigé à Paris en mémoire de nos 600 soldats, aviateurs et marins morts pour la France en opérations extérieures depuis cinquante ans. »

#### **LA PLACE DE LA FRANCE AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE**

« La France a une place singulière au sein de la communauté internationale. [...] Nous avons un message à délivrer au monde et nous avons à prendre aussi nos responsabilités dans le règlement des grandes questions qui touchent la planète. La France ne peut pas vivre repliée, recroquevillée, en considérant qu'il n'y aurait que l'Hexagone et l'Outre-Mer qui devraient être nos seuls sujets de préoccupation. »

« Le monde n'est pas imprévisible ; il peut être incertain ; mais il est toujours dangereux. Le diagnostic avait été clairement posé dans le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale en 2013. Les conclusions de ces réflexions nous avaient permis de faire des choix et d'anticiper les risques pour bâtir un outil de défense approprié face aux menaces.

La situation internationale s'est encore dégradée depuis 2013 [...] donc, la France doit absolument garder son autonomie de décision. [...] Il nous faut avoir une défense qui puisse s'adapter aux situations. C'est vrai pour les équipements ; c'est vrai pour les personnels. »

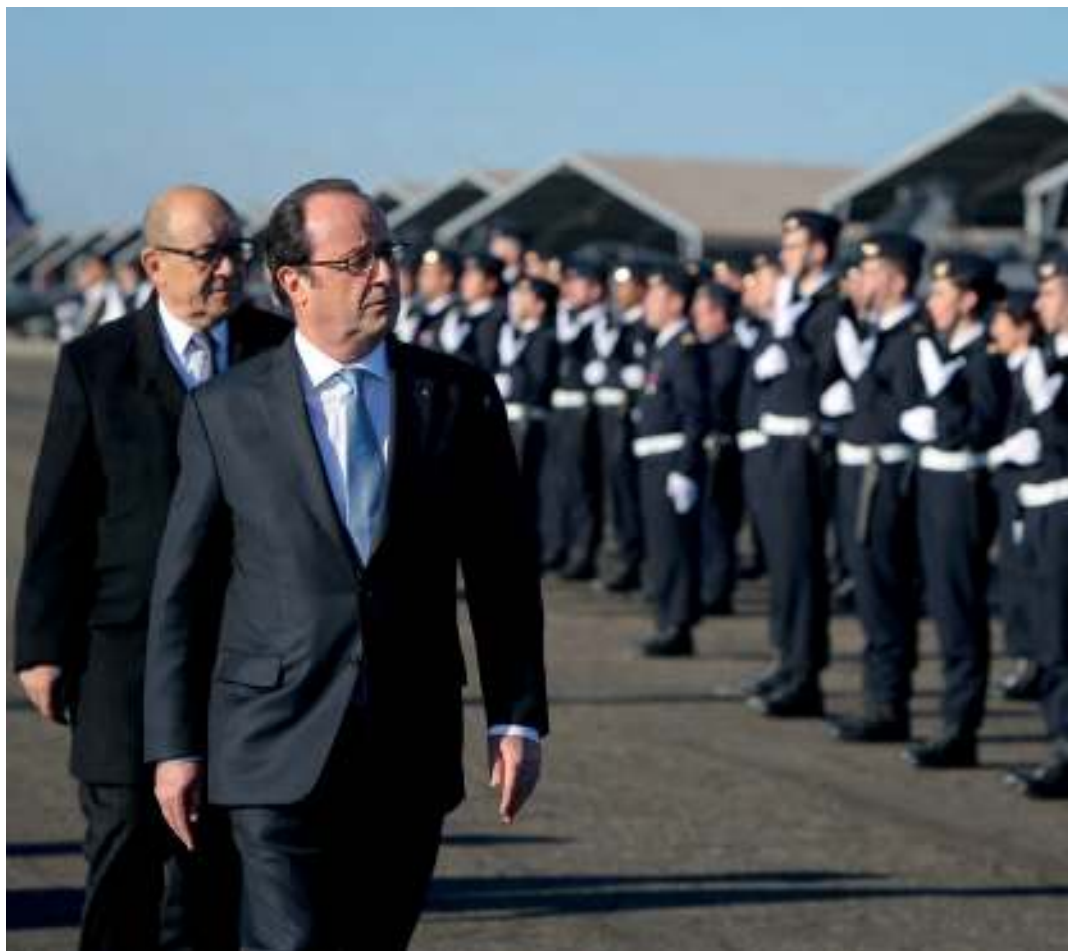
« Nous serons bientôt le seul pays de l'Union européenne à être membre permanent du Conseil de sécurité et à disposer d'une force de dissuasion. Cette singularité nous oblige à être à l'initiative au niveau européen. L'Europe elle-même doit prendre au sérieux et à bras-le-corps la question de sa défense. L'Europe de la défense est une condition, non seulement pour assurer notre protection, mais aussi pour permettre que la paix puisse être un objectif partagé. »

#### **LA DISSUASION NUCLÉAIRE**

« Depuis plus de cinquante ans, la dissuasion nucléaire est le socle de notre indépendance. Là encore, l'actualité vient nous conforter dans ce choix stratégique, parce que notre force nucléaire nous permet d'être indépendants, souverains et de protéger nos intérêts fondamentaux. Crédible avec les deux composantes : aérienne et océanique. »

#### **LA CYBERDÉFENSE**

« Il nous faut aussi nous protéger de nouvelles menaces et je pense notamment à des attaques qui peuvent concerner notre espace numérique. C'est tout l'enjeu de la cyberdéfense, qui doit nous permettre d'éviter que des données essentielles soient détournées, que des informations confidentielles ou privées soient divulguées, que l'on puisse détruire des infrastructures et qu'il puisse y avoir un espionnage à des fins militaires, criminelles, politiques, industrielles. »



Le président de la République, François Hollande, accompagné de Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, a passé en revue les troupes de la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan.

© PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

### LA GARDE NATIONALE

« La Garde nationale va se mettre en mouvement, monter en puissance tout au long de l'année 2017. Et à l'horizon 2018, elle comprendra 85 000 femmes et hommes dont 40 000 réservistes opérationnels au ministère de la Défense qui pourront être déployés dans tous les milieux : terrestre, maritime, aérien et cyber. Il s'agira d'employer chaque jour plus de 9 000 hommes et femmes dont 4 000 des armées, en renfort des unités d'active. C'est très important pour le soutien aux missions, mais c'est également essentiel pour renforcer ce lien entre l'armée et la nation autour d'une valeur que nous devons faire partager, qui est celle de l'engagement. »

### L'INDUSTRIE DE DÉFENSE

« Plus de 4 000 entreprises travaillent pour la Défense, et le niveau des commandes publiques constitue un puissant levier d'investissement, de technologie, d'emploi et d'exportation. De ce point de vue, l'année 2016 aura été une année record. Alors je veux féliciter tous ceux qui contribuent à ce que nous puissions représenter les meilleurs produits, les meilleurs matériels. [...] Vous êtes l'équipe de France qui permet d'avoir ces réussites à l'exportation. »

### LE BUDGET DE DÉFENSE ET LA LPM

« J'ai tenu à respecter intégralement la loi de programmation militaire qui avait été votée en 2013. J'ai également arrêté

la diminution constante des effectifs. En 2019, nous comptons près de 29 000 postes de plus que ce qui avait été prévu en 2013. »

« L'année prochaine, le budget de la Défense augmentera de plus de 600 millions d'euros. D'ailleurs nous constatons que nos armées se modernisent. Je pense aux véhicules blindés, aux lance-roquettes, aux hélicoptères Tigre, aux NH90, aux A400M, aux Rafale, aux drones Reaper, aux frégates multi-missions, aux missiles de croisière, aux bâtiments de soutien. De nouveaux programmes vont arriver encore à partir de 2017 : les nouveaux fusils d'assaut, les équipements de combat du programme Scorpion, les avions ravitailleurs, les sous-marins Barracuda. Ces matériels font que nos armées aujourd'hui sont sans doute parmi les mieux équipées au monde. »

« Il est souvent évoqué le chiffre de 2 % de la richesse nationale qui doit être consacrée à notre défense. Nous sommes aujourd'hui au-dessus de 1,8 %. Nous devons aller vers 2 %. À quel horizon ? Sûrement sur les cinq prochaines années. Ce sera un effort parce que cela suppose des choix [...] mais nous devons assurer cet effort de défense parce que nous devons moderniser les matériels. Parce que nous devons assurer la formation des personnels. Parce que nous devons déployer des opérations. Parce que nous devons assurer nos missions. Parce que nous devons protéger les Français. »

*« Je suis fier de ce que nous avons accompli ensemble »*

*« Partout, votre dévouement et votre efficacité font la fierté de la Nation », a déclaré Jean-Yves Le Drian lors de ses vœux à la communauté de défense.*



## L'ENVIRONNEMENT STRATÉGIQUE

« Nous avons changé d'époque et l'année 2016 a confirmé l'image d'un monde bouleversé, celle que nous traçons dès 2013 au moment du Livre blanc, en pointant les dangers nés de l'affaiblissement de certains États, la menace terroriste, et celle du retour de stratégies de puissance, en Asie et aux lisières de l'Europe. Cette modification en profondeur de notre environnement stratégique a des conséquences majeures pour notre communauté de défense dans son ensemble, et pour la Nation tout entière. Nos compatriotes savent que la Défense est le garant de notre souveraineté, dans un contexte d'incertitude stratégique, marqué par la décision de notre allié britannique de sortir de l'Union européenne et par l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis. Face aux bouleversements de l'année 2016, une fois encore, les regards de la Nation mais aussi ceux de nos alliés et de nos partenaires se sont tournés vers nous. »

## L'ENGAGEMENT MONDIAL DE NOS FORCES ARMÉES

« Au total, près de 30 000 hommes et femmes de la Défense sont déployés sur l'ensemble du globe pour garantir notre sécurité et notre souveraineté. Ce sont les missions permanentes de défense de notre territoire, en métropole ou dans les outre-mers ; c'est aussi notre engagement pour la sécurité en Méditerranée et au large de l'Afrique. C'est notre participation aux mesures de réassurance de l'Otan, dans le ciel lituanien et bientôt en Estonie. Ce sont les composantes aérienne et océanique de notre dissuasion nucléaire. Ce sont vos camarades présents au sein des opérations internationales : la Finul, la Minusma et tant d'autres. [...] Partout, votre dévouement et votre efficacité font la fierté de la Nation et contribuent de façon majeure à la puissance de notre pays, membre du Conseil de sécurité des Nations unies et dont la position est attendue dans le monde. »

## SENTINELLE

« À l'extérieur comme à l'intérieur, notamment face à une menace terroriste qui se joue des frontières, la Défense poursuivra sa mission de protection de la Nation. C'est tout l'enjeu de l'opération Sentinelle, avec la réactivité, la flexibilité et la protection qu'elle apporte partout où elle est engagée. Cette opération est nécessaire et plébiscitée par nos concitoyens. »

## EFFECTIFS

« C'est la fin d'un cycle de déflation d'effectifs, redéployés au profit des unités opérationnelles, l'augmentation de leurs soutiens et l'augmentation du renseignement et de la cyber-défense. Nous avons changé d'époque : 2016 aura marqué le passage d'une culture de la déflation à une culture de l'adaptation au sein du ministère. »

## LOUVOIS

« Je tiens à dire un mot du système Louvois, pour vous confier ce qui sera l'un de mes regrets : ne pas être là en janvier 2018 lorsque le nouveau système, Source Solde, sera officiellement lancé et commencera à mettre fin à ce scandale administratif et humain ! C'est avec soulagement que je vois le règlement de la question se profiler enfin. Je tiens à remercier tous les services de la Direction générale de l'armement et du Secrétariat général pour l'administration, en lien avec les états-majors et le Service du commissariat des armées qui travaillent d'arrache-pied pour concrétiser cet objectif, comme ils travaillent sans relâche à la modernisation du ministère afin de répondre au mieux aux priorités que j'ai définies, notamment concernant le soutien à nos forces armées. »

## EXPORTATIONS

« En 2016, nous avons connu de nouveaux succès à l'exportation. Je pense au Rafale, je pense à la conclusion du plus grand contrat de l'histoire de l'export français avec l'Australie. Ce sont les succès de l'industrie d'armement, formidablement dynamique et innovante, [...] ce sont les succès de la méthode d'une "équipe France" solidaire et désireuse de gagner. [...] Cette équipe, notre équipe, votre équipe a créé des dizaines de milliers d'emplois en France et continue en même temps à garantir l'autonomie stratégique et l'indépendance de notre pays. »

## LE SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE

« Il y a plus d'un an, nous nous étions fixé un objectif ambitieux, celui de former 1 000 jeunes dans le cadre d'une véritable préparation militaire à l'emploi. Depuis, l'expérimentation du service militaire volontaire (SMV) a fait ses preuves avec un taux d'insertion professionnelle remarquable de près de 75 % ! Fort de ce retour d'expérience, le SMV entre dans une nouvelle phase. J'ai notamment souhaité que la Marine et l'armée de l'Air puissent chacune mettre en œuvre un centre SMV d'ici fin 2017, afin de capitaliser sur les premiers résultats très positifs de l'armée de Terre. »

## LA PASSION DE SERVIR

« Chers amis, je suis fier de ce que nous avons accompli ensemble. Pendant cinq ans, j'ai rencontré des hommes et des femmes formidables, j'ai pu donner plus de force à ma passion de servir, j'ai partagé avec vous des drames et beaucoup de grandes joies : ce fut pour moi une expérience personnelle exceptionnelle. »

Le 5 janvier, la France a achevé son 6<sup>e</sup> mandat de mission de police du ciel dans les pays Baltes. Engagé depuis le 31 août 2016, le détachement français de l'armée de l'Air, armé par près de 100 militaires et quatre Mirage 2000-5, a assuré *Baltic Air Policing* depuis la base aérienne de Šiauliai, en Lituanie. Cette mission de permanence opérationnelle s'est concrétisée par 23 décollages sur alerte pour effectuer des mesures de surveillance, de contrôle et d'identification ainsi que 140 décollages pour entraînement.

Photo : Olivier Ravenel/armée de l'Air/Défense







## Barkhane

### LE PREMIER MINISTRE EN VISITE AU TCHAD



**P**our son premier déplacement à l'étranger en tant que Premier ministre, Bernard Cazeneuve s'est rendu le 29 décembre au Tchad. Accompagné du ministre de la Défense, ainsi que d'une délégation de parlementaires de la

Défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, il est allé à la rencontre des militaires participant à l'opération Barkhane au camp Kosseï, à N'Djamena. Après avoir rendu hommage à ces militaires « *engagés à des milliers de kilomètres de chez eux* », tout comme aux soldats de Sentinelle qui opèrent sur le territoire national, le Premier ministre a tenu à exprimer son « *immense gratitude* » aux militaires présents : « *Vous exposez vos vies pour sauver celle des autres.* » Il les a avertis qu'il fallait se « *préparer à une guerre longue* » contre le terrorisme. « *Notre pays devra continuer à faire des choix budgétaires ambitieux et lucides au profit de nos armées* », a-t-il déclaré.

## Coopération EXERCICE FRANCO-ALLEMAND FELDBERG 2016

**D**urant deux semaines, fin décembre, un exercice binational de niveau brigade s'est déroulé dans le nord de l'Allemagne, dans la région de Bergen. Cette manœuvre a mobilisé plus de 2500 soldats et plus de 600 véhicules français et allemands ont été déployés. Ce rendez-vous avait pour objectif de confirmer les capacités des régiments français et allemands à s'entraîner et combattre ensemble à tous les niveaux.

# 684

**frappes aériennes ont été menées contre Daech par les chasseurs français basés en Jordanie, aux Emirats arabes unis ou depuis le Charles-de-Gaulle en 2016.**

**“ Le courage est la seule vertu qu'on ne peut imiter. Impossible de faire semblant! Continuez à en faire preuve. En opérations comme dans la vie de tous les jours. En situation de guerre ou en temps de paix. ”**

**général d'armée Pierre de Villiers, Lettres à un jeune engagé, le 13 janvier.**

# 24 000

**cyberattaques ont visé les forces armées françaises en 2016.**

## Exportations

### L'Australie achète 12 sous-marins français

**L**e 20 décembre dernier, le Premier ministre australien, Malcolm Turnbull, et le ministre de la Défense français, Jean-Yves Le Drian, ont signé un accord qualifié d'historique pour la livraison de 12 sous-marins d'attaque à la marine australienne. Ce contrat, estimé à



34 milliards d'euros, permettra à la France de transférer des savoir-faire, des connaissances et des technologies de pointe au gouvernement et à l'industrie australiens pour leur permettre d'atteindre et de soutenir une capacité sous-marine souveraine. « *Cet accord constitue un jalon important dans*

*l'approfondissement de notre relation bilatérale, notamment dans les domaines de la coopération opérationnelle entre nos deux marines ou ceux dans les investissements dans l'innovation et la technologie. Cela renforcera plus largement les relations entre les deux pays* », a déclaré Jean-Yves Le Drian.

## Centrafrique

# PASSATION DE COMMANDEMENT À LA TÊTE DE L'EUTM RCA

Six mois après le lancement de la Mission européenne de formation de l'armée centrafricaine (EUTM RCA), le 14 janvier, le général Éric Hauteclouque-Raysz, commandant du premier mandat, a transféré ses responsabilités au général belge Herman Ruys. Près de 170 militaires européens, dont une centaine de Français, travaillent au sein de cette mission afin de rétablir le fonctionnement du ministère de la Défense centrafricain et de permettre à ses forces armées de redevenir opérationnelles. Ce second mandat de l'EUTM RCA court jusqu'en 2018.



**Le Journal de la Défense (#JDEF) vous fait découvrir l'univers des démineurs militaires. Hommes de l'ombre, ils mettent leur vie en danger pour neutraliser des engins explosifs, en France comme en opérations extérieures.**

**LE TWEET QU'IL NE FALLAIT PAS MANQUER**



## DGA

# COMMANDE DE MINI-DRONES DE RECONNAISSANCE

La Direction générale de l'armement (DGA) a notifié, le 21 décembre, à Thales la commande de 35 systèmes de mini-drones de reconnaissance (SMDR) pour remplacer les drones de renseignement

au contact de l'armée de Terre depuis 2008. Thales a développé le SMDR en partenariat avec deux PME françaises : Aviation Design (véhicule aérien) et Merio (boule optronique). Les premiers appareils seront livrés d'ici 2019.

## Sommet

# Rencontre pour la paix en Afrique

Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, s'est rendu au Mali les 13 et 14 janvier, aux côtés du président de la République, François Hollande, dans le cadre du Sommet de Bamako pour le « partenariat, la paix et l'émergence » auquel participaient plus de 35 chefs d'État africains. Ce déplacement a permis de faire un bilan de la politique menée sur ce continent depuis 2012, notamment sur la résolution des crises au Mali et en République centrafricaine, sur le plan militaire, politique, économique et institutionnel. Le Président français s'est engagé à ce que le nombre de militaires africains formés par la France passe de 20 000 à plus de 25 000 au cours des trois prochaines années. Il a également déclaré que « la France restera toujours aux côtés du Mali jusqu'à l'aboutissement du processus de paix, jusqu'à ce que l'État malien puisse avoir son autorité respectée sur l'ensemble de [son] territoire. »



## Rendez-vous COOPÉRATION FRANCO-JAPONAISE

C'est avec succès que la coopération franco-japonaise de défense a franchi une nouvelle étape lors de la 3<sup>e</sup> session du séminaire franco-japonais « 2+2 », qui s'est tenu les 5 et 6 janvier à Paris. La France et le Japon ont posé un nouveau jalon en termes de transfert d'équipements et de technologies de défense en affirmant leur souhait de voir se concrétiser une coopération sur les drones sous-marins destinés à la lutte antimines. Les deux pays ont aussi réaffirmé leur volonté d'œuvrer ensemble pour la sécurisation territoriale et maritime, en particulier dans le Pacifique et en Afrique. Une formation portée par les deux États dans le domaine de la sécurité maritime est d'ailleurs projetée en 2017 à Djibouti.

## Séminaire L'HUMAIN AU CENTRE DE LA FONCTION DÉFENSE-SÉCURITÉ



La Direction de la protection des installations, moyens et activités de la Défense a organisé son premier séminaire sur le thème « l'humain au centre de la fonction défense-sécurité », le 11 janvier. Introduite par le préfet Pascal Bolot, directeur de la protection et de la sécurité de l'État au Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, cette édition, qui a réuni plus de 300 personnes, a permis aux acteurs centraux et de terrain ainsi qu'aux autres organismes de l'État œuvrant dans le domaine de la défense-sécurité d'échanger sur le sujet.

## SSA VACCINATION CONTRE LA MÉNINGITE À DIJON



Après la mort de deux étudiantes, victimes d'une méningite bactérienne de souche atypique à l'université de Dijon, une campagne de vaccination massive a été lancée début janvier. Pas moins de 30 000 étudiants et membres du personnel du campus dijonnais ont donc été invités à se faire vacciner. Pour compléter les effectifs de soignants civils, l'agence régionale de santé a sollicité l'aide du Service de santé des armées (SSA). Une équipe médicale militaire, composée d'un médecin et de deux infirmiers, soit une chaîne de vaccination complète et autonome, a donc été mise à disposition sur le campus. Dans les années 2000, déjà, des équipes médicales militaires avaient participé à la vaccination des civils contre la méningite dans le sud-ouest et le nord de la France.

## RENDEZ-VOUS

### Expo « La Fayette nous voilà ! Les États-Unis dans la Grande Guerre »

Le musée de l'Armée propose de découvrir dans sa cour d'honneur, **jusqu'au 9 avril**, une exposition documentaire sur les États-Unis et leurs relations avec la France pendant la Première Guerre mondiale.

### Expo « Photographier le port. Toulon, 1845-2016 »



**Jusqu'au 29 mai**, le musée de la Marine de Toulon met à l'honneur la ville-port dans laquelle il réside. Le parcours chronologique de l'exposition permet de comprendre l'emprise de l'arsenal sur la cité, l'ampleur des aménagements portuaires au début du xx<sup>e</sup> siècle puis celle des reconstructions consécutives aux bombardements de la Seconde Guerre mondiale.

### Conférence « La France a-t-elle véritablement une culture maritime ? »

Telle est la question à laquelle va tenter de répondre le professeur Christian Buchet, directeur du Centre d'études et de recherche de la mer de l'Institut catholique de Paris, dans sa prochaine conférence organisée au sein du Cercle de la mer, à Paris, **le 22 février**.

### Expo « Le désert : explorations et opérations »

Le musée des Troupes de marine présente **jusqu'au 30 juin** une exposition sur le désert. Au rythme des explorations et opérations menées par les unités de méharistes et des troupes de marine, cette épopée est illustrée par des collections d'objets et des documents conservés au musée.

# IGESA

Des milliers  
d'offres à tarifs  
préférentiels  
pour tous les actifs  
de la défense.

**PASS**  
**AVANTAGES**



**DES OFFRES ADAPTÉES  
À VOS ENVIES !!**

## Rendez-vous sur **igesa.fr**

Pour en profiter, je m'inscris facilement sur **igesa.fr**

Si j'ai déjà un numéro vacances IGESA, je m'identifie et j'accède directement au Pass Avantages

“

## La France apporte des atouts clés essentiels à la coalition

”

Le général américain Stephen J. Townsend, commandant l'opération *Inherent Resolve*, a accordé à *Armées d'aujourd'hui* un entretien au cours duquel il met en lumière le rôle des armées françaises au sein de la coalition internationale au Levant.



**Le général américain Stephen J. Townsend**

**Dans ce combat, la France a apporté différents moyens comme des aéronefs et le porte-avions Charles-de-Gaulle. Quelle plus-value représentent-ils pour l'opération *Inherent Resolve* ?**

La contribution française est inestimable. La France est partie prenante dans presque tous les aspects militaires de la lutte contre Daech, notamment dans la formation des forces de sécurité irakiennes, la planification opérationnelle, les frappes d'artillerie et bien sûr les remarquables résultats obtenus par les avions de chasse déployés sur deux bases aériennes avancées et sur le *Charles-de-Gaulle* grâce aux missions de reconnaissance et de combat menées au-dessus de l'Irak et de la Syrie. Nos partenaires français apportent des atouts clés essentiels à la coalition et à nos partenaires au sol, en vue de la défaite de Daech. Plus récemment, la coalition a eu l'honneur d'accueillir le général de brigade aérienne Serge

**Ce n'est pas la première fois que la France opère sous le commandement opérationnel des États-Unis. Mais peut-on parler aujourd'hui d'un niveau de coopération jamais atteint jusqu'à présent ?**

Depuis longtemps, les États-Unis et la France entretiennent des rapports militaires forts basés sur la confiance, la compétence et le professionnalisme. Cette relation s'étend sur plus de 240 ans, depuis la guerre d'indépendance américaine en passant par les deux guerres mondiales jusqu'au conflit actuel où nous combattons coude à coude pour vaincre Daech. La France est un partenaire clé dans l'effort global mené pour vaincre ce groupe terroriste. En tant que membre de l'opération *Inherent Resolve*, la France, à travers l'opération Chammal, est l'un des plus gros contributeurs en hommes au sein de la coalition. Sans les forces terrestres, navales, aériennes et spéciales françaises, il n'est pas exagéré de dire que nous ne serions pas aussi avancés dans le combat contre Daech.



Au sein du groupement tactique d'artillerie Wagram, un Caesar tire des obus de calibre 155 mm sur une position de Daech.



Départ de deux Rafale pour une mission d'appui aérien rapproché fin décembre 2016.

© ARMÉE DE L'AIR/DÉFENSE

Cholley au sein de la direction de l'état-major de l'opération. Je sais que son professionnalisme et son expertise unique seront particulièrement précieux pour la coalition alors même que nous recherchons une relation durable avec nos partenaires au sol pour s'assurer qu'une fois Daech vaincu, celui-ci n'aura pas la possibilité de renaître de ses cendres et de menacer nos pays. Le *Charles-de-Gaulle* a fourni une capacité remarquable à mener des opérations anti-Daech simultanément en Irak et en Syrie durant ses trois mois de déploiement. Lors de ma visite à bord en décembre, j'ai pu exprimer toute ma gratitude à l'ensemble du personnel du groupe aéronaval pour leur contribution et leur soutien durant leur déploiement. Je n'oublie pas le formidable engagement des aviateurs depuis deux ans, auxquels je prévois de rendre visite prochainement, comme celui des artilleurs que j'ai eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises.

**Vous avez consacré quatre ans à la lutte contre les groupes terroristes en Afghanistan. Pour vous, quelles sont les différences ou les similarités entre les opérations en Afghanistan et celles en cours en Irak et en Syrie? L'ennemi combat-il de la même manière?**

Au vu de mon expérience en Afghanistan et de ce que nous faisons actuellement en Irak et en Syrie, la différence fondamentale réside dans la nature du combat. En Afghanistan, nous menions des opérations de contre-insurrection, principalement dans des zones rurales. L'ennemi ne contrôlait

pas des zones peuplées et il utilisait des attaques terroristes pour déstabiliser le gouvernement et intimider la population. En Irak et en Syrie, l'ennemi a usé de tactiques conventionnelles – des groupes de combattants, de larges colonnes de véhicules et des armes lourdes volées. Leurs drapeaux noirs au vent, ils ont pris des centres urbains comme Raqqah, Mossoul, Ramadi, Manbij et Falloujah et ont annoncé la création de leur califat physique. Nous travaillons avec nos partenaires en Irak et en Syrie pour libérer ces villes. Une fois Mossoul et Raqqah libérées, l'ennemi adoptera des méthodes de terreur insurrectionnelles similaires à celles des talibans en Afghanistan. Le point commun le plus significatif entre l'Irak, la Syrie et l'Afghanistan est la tentative de l'ennemi de contrôler et d'intimider toute personne qui ne partage pas son idéologie extrême et brutale. Les talibans comme les combattants de Daech ont effrayé impitoyablement les civils, bien que Daech ait amené ces tactiques barbares à un niveau inédit. Ils utilisent les civils comme boucliers humains, crucifient, décapitent, brûlent, massacrent des innocents qui ne sont pas d'accord avec leur idéologie. Daech est un groupe terroriste tyrannique résolu à détruire notre mode de vie et à imposer leur propre idéologie perverse. C'est aussi simple que cela. En Afghanistan, en Syrie et en Irak, les civils supportent le poids des tactiques brutales de l'ennemi. Nous continuerons à former nos partenaires à la protection des civils dans ces trois pays. Pour accomplir cela, nous avons besoin de la participation, du soutien et du leadership de la France afin de prendre l'avantage sur Daech. ●



© ARNAUD KARAGHEZIAN/ECPAD/DÉFENSE



# Mines et explosifs

## Menaces pour les trois armées

Engins explosifs improvisés, obus datant des deux guerres mondiales, mines antipersonnelles, colis et sacs piégés... Sur tous les théâtres, le danger des mines et explosifs est omniprésent. Pour y faire face, l'armée de Terre, la Marine nationale et l'armée de l'Air disposent de spécialistes rodés aux situations délicates.



1 Un chien détecteur d'explosifs inspecte un véhicule suspect aux abords de la base aérienne 701 de Salon-de-Provence.

2 Artificier démineur appartenant au groupe d'intervention de la base, l'adjudant Jo se prépare à envoyer en repérage un robot télécommandé possédant une caméra.

Grâce à ce matériel, il peut examiner le colis suspect sans s'en approcher physiquement.

3 L'adjudant Jo aide le sergent Nicolas à s'équiper de la tenue de protection EOD9 avant son intervention pour placer du cordeau détonant sur le véhicule.

4 La charge déposée fait exploser le véhicule piégé.

5 Le sergent Nicolas inspecte le résultat de la déflagration et récupère les éléments qui constituaient l'engin explosif.

# Exercice explosif pour les démineurs du Grin

À Salon-de-Provence, des artificiers démineurs du groupe régional d'intervention Nedex (Grin) de la base aérienne 701 ont mené un entraînement en conditions réelles, intervenant en binôme sur une voiture piégée.

Par Carine Bobbera – photos : Arnaud Karaghezian/ECPAD/Défense

**P**endant que le show aérien de la Patrouille de France bat son plein dans le ciel de Salon-de-Provence, dans les Bouches-du-Rhône, un autre type de spectacle se déroule au sol. Deux artificiers démineurs s'apprêtent à intervenir sur une voiture suspecte stationnée le long de la base aérienne (BA) 701. À l'arrière de leur véhicule, ils élaborent leur stratégie. « *Un chien détecteur a décelé la présence d'explosifs dans le coffre et un sac de sport serait posé sur la banquette arrière* », expose le sergent Nicolas à son binôme, l'adjudant Jo.

Une situation tout ce qu'il y a de plus réaliste pour cet exercice auquel participent ces deux spécialistes en neutralisation, enlèvement et destruction des explosifs (Nedex) appartenant au groupe régional d'intervention Nedex (Grin) de la BA de Salon-de-Provence. « *Depuis les attentats de 2015, notre mission principale est la lutte antiterroriste. Nous sommes beaucoup plus sollicités pour intervenir sur ce type de situation*, explique le major Didier, commandant du Grin. *Il s'agit le plus souvent de fausses alertes, mais nous nous entraînons régulièrement pour anticiper tous les cas de figure.* »

L'armée de l'Air possède cinq Grin, stationnés à Salon-de-Provence, Captieux, Saint-Dizier, Cazaux et Djibouti. Les artificiers démineurs qui les composent ont pour mission de neutraliser des engins explosifs sur les terrains militaires, mais aussi de ramasser et de détruire des munitions de guerre. Ils peuvent également être projetés en

opérations extérieures et être intégrés à des équipes de commandos parachutistes de l'air pour des missions spécifiques. En alerte 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, chaque Grin intervient sur une zone déterminée. Les artificiers démineurs travaillent toujours en binôme. « *Chacun possède un rôle bien défini. Le numéro 1 agit et traite au plus près du danger*, détaille le major Didier, *tandis que le numéro 2 veille sur son équipier, prépare la logistique et gère tout l'environnement afin que ce dernier puisse se concentrer uniquement sur son intervention.* » Entre chaque phase décisive, les partenaires se concertent.

## LE "CAMÉLÉON" EN RENFORT

Les démineurs décident alors d'utiliser le « caméléon » pour évaluer la taille et la nature du colis. Ce robot télécommandé permet aux démineurs d'examiner tout objet suspect sans s'en approcher physiquement. Installé derrière le véhicule d'intervention, l'adjudant Jo le contrôle à distance à partir d'une tablette tactile et de deux joysticks. « *Il nous permet de recueillir un maximum d'informations sur la taille et la nature du colis*, explique-t-il. *Nous pouvons ainsi anticiper notre manière d'agir et ne pas être surpris quand nous arrivons devant une munition.* » Sur l'écran, l'adjudant distingue une antenne dépassant du sac de sport. Celui-ci est bien piégé.

Les artificiers démineurs s'accordent alors pour ouvrir la portière et le coffre de la voiture à distance. Pour cela, ils utilisent du cordeau détonant. « *Sa partie centrale est constituée d'un explosif*

*puissant, la penthrite*, précise le major Didier. *Le souffle de son explosion arrachera la serrure et ouvrira la portière et le coffre.* » Pour s'approcher du véhicule, le sergent Nicolas revêt sa tenue de démineur – casque de protection avec système de ventilation et visière renforcée, gilet pare-éclats – qui doit le protéger contre les effets d'une explosion : blast, fragmentation, feu... Un soleil de plomb l'accompagne dans sa progression. Sous les 30 kilos de sa tenue blindée, la chaleur est étouffante. Une fois arrivé près de l'objectif, le sergent glisse un cordeau détonant entre la portière et l'aile ainsi que sous le coffre. De retour à l'abri auprès de son binôme, l'adjudant Jo actionne la mise à feu. Le bruit de l'explosion est sec. Le souffle a ouvert la portière arrière et le coffre.

La troisième phase de l'intervention se prépare. Le sergent Nicolas repart vers le véhicule pour déposer une charge à eau près du colis suspect afin de définitivement le neutraliser. « *La pression de l'eau va pulvériser et disperser tous les éléments qui composent la charge explosive*, précise l'adjudant Jo. *Le but est de les disperser avant le déclenchement du détonateur.* » Le binôme revenu, le détonateur est actionné. L'explosion retentit, anéantissant le colis.

Bien conscients des risques de leur métier, les hommes de ces groupes d'intervention vouent une véritable passion à leur spécialité. « *La routine n'existe pas*, commente le major Didier. *Nous ne rencontrons pas deux colis ou munitions identiques. C'est ce qui fait tout l'attrait de notre profession.* »



- 1 L'officier de quart opérations vient de détecter un écho sonar intéressant.
- 2 Le poisson auto-propulsé est mis à l'eau depuis la plage arrière sous les ordres du maître de manœuvre.
- 3 L'officier opérations briefe en passerelle tous les acteurs qui interviendront dans le contre-minage de l'obus.
- 4 Des pains de plastique sont disposés dans le Zodiac.
- 5 Un démineur plonge pour déposer les explosifs.



# Guerre des mines en rade de Brest

**Chargé de vérifier les chenaux d'accès à Brest, le chasseur de mines tripartite *L'Aigle* repère un écho sonar suspect. Le poisson auto-propulsé confirme qu'il s'agit d'un obus. Les plongeurs démineurs entrent alors en scène pour le contre-miner.**

Par Victor Bouemar – photos : Claire Lebertre/Dicod/Défense

**T**andis qu'un vent d'est glacial souffle au large de Brest, le chasseur de mines tripartite (CMT) *L'Aigle* entame son huitième jour dans des opérations de guerre des mines. Objectif : vérifier les chenaux d'accès à la rade. En clair, garantir la sécurité de l'entrée maritime du port de Brest face aux actes de malveillance et aux agressions d'origine étatique ou terroriste, et dépolluer les zones côtières des munitions restantes des deux conflits mondiaux.

Huit CMT, trois bâtiments remorqueurs de sonar et le groupement de plongeurs démineurs de l'Atlantique composent la force de guerre des mines de Brest. Celle-ci peut être renforcée par l'appui d'un état-major de conduite. « *Tout au long de l'année, les unités entretiennent une cartographie des fonds qui nous permet de détecter, par un travail de comparaison, tout changement qui serait synonyme de mouillage d'un engin explosif récent, ou de la remontée par les marées d'une munition historique* », explique le capitaine de vaisseau (CV) Camelin, chef de l'état-major « guerre des mines » de la Force aéromaritime de réaction rapide.

Près de cinquante marins composent l'équipage de *L'Aigle*. À bord, le commandement s'appuie sur les nombreuses spécialités et la polyvalence de chacun pour mener efficacement les opérations de guerre des mines. Au central opérations (CO), les équipes de quart viennent de détecter au sonar un écho intéressant. Il est décidé de mettre en œuvre le poisson auto-propulsé (PAP), petit sous-marin

jaune filoguidé, pour identifier l'objet. « *Abri de CO, diffuser intervention PAP pour identification, longueur de drisse 30 centimètres* », ordonne l'enseigne de vaisseau de 1<sup>re</sup> classe (EV1) Sébastien, l'officier de quart opérations (OQO) de la bordée de quart, au premier maître (PM) Julien, l'officier chef de quart (OCDQ), qui assure la sécurité nautique depuis la passerelle. Les équipes se mettent en branle. Depuis la plage arrière, les plongeurs démineurs effectuent les derniers réglages sur le PAP. Le bosco, maître de manœuvre, est paré à diriger ses équipes pour la mise à l'eau de l'engin. Un plongeur annonce : « *PAP n° 42 paré* ». L'EV1 Sébastien ordonne immédiatement de le mettre au ras de l'eau. Face à lui, le pilote du PAP se concentre. Le courant est fort. La manœuvre sera délicate. « *Mettre le PAP à l'eau et l'éloigner dans le bâbord 340!* », lance l'OQO.

## OBUS HISTORIQUE DE GROS CALIBRE

Encore à la surface, le poisson s'éloigne. L'OQO, l'œil fixé sur l'écran tactique et ses indicateurs d'environnement, aiguille le pilote. À l'approche de l'écho, il stoppe l'engin pour qu'il coule de lui-même. Son ombre apparaît alors sur l'image sonar : « *PAP au fond!* » Les yeux se fixent sur la vidéo transmise en temps réel par le poisson. La dextérité du pilote lui permet de se faufiler entre les rochers. « *Droit devant pour cinq mètres* », annonce l'EV1 Sébastien. Un objet métallique se profile, il s'agit d'un obus historique de gros calibre. Tonnerre d'applaudissements dans le CO. Les conditions d'environnement

étant favorables, l'obus peut être contre-miné sur place. Les plongeurs démineurs entrent en jeu. En passerelle, le PM Julien s'assure que personne ne pénètre dans les rayons de sécurité. « *Attention pour un décompte à 10* », prévient le second maître (SM) Kevin, en charge des opérations pyrotechniques. « *3... 2... 1... Mise à feu!* » L'onde de choc fait vibrer le bâtiment. L'embarcation des plongeurs, à 100 mètres de l'obus, rend compte : « *Coup parti!* »

« *En permanence, notre rôle consiste à détecter, classifier des échos sonar, identifier les objets suspects pour enfin neutraliser les engins explosifs. Nous faisons la même chose en temps de paix qu'en temps de guerre. Seul le niveau de stress varie*, souligne le capitaine de corvette Deroide, commandant de *L'Aigle*. *Outre l'exigence opérationnelle, l'émulation de l'équipage leur interdit de passer à côté d'une mine. Fausse ou réelle.* »

Après environ trente ans de bons et loyaux services, les CMT devraient être remplacés au cours de la prochaine décennie par le système de lutte antimines du futur, dont un premier volet franco-britannique a été officialisé lors du salon Euronaval 2016. Selon le CV Camelin, « *ce programme devra nous permettre de faire encore mieux face à une menace de mines qui prend de nouvelles formes. Cependant, les drones ne remplaceront pas les compétences des plongeurs démineurs et des détecteurs anti-sous-marins. L'expérience des hommes assure le succès de nos opérations* ». ●

# Des experts en première ligne

Dans l'armée de Terre, les éléments opérationnels de déminage et de dépollution (EOD) facilitent l'engagement des troupes en intervenant sur des munitions et des engins explosifs. Quatre démineurs du 13<sup>e</sup> régiment du génie de Valdahon témoignent.

*Propos recueillis par Flora Cantin*

## Major Franck

44 ans, chef de groupe EOD, adjoint au chef de section

« Durant ma carrière, j'ai été souvent projeté : en Bosnie, au Kosovo, en Afghanistan et au Sahel. Deux opérations m'ont particulièrement marqué. D'abord l'Afghanistan, en 2010. C'était ma première mission de neutralisation d'IED (engin explosif improvisé). La zone n'était pas sécurisée, il fallait prendre en compte l'environnement et les combats dans la vallée. Ensuite, il y a eu l'opération Serval, en 2013. Cette ouverture de théâtre comportait une multitude d'IED et de nombreux *personal bomber* qui avaient été tués lors des combats. Nous réalisons des missions de reconnaissance de zone et de neutralisation d'engins explosifs, même sur ces cadavres. Une intervention sur

un IED dans le sol ou sur une ceinture d'explosifs autour d'un cadavre n'est pas très différente. Il y a un peu plus de manipulations, mais il faut toujours trouver les systèmes cachés. Intervenir sur un ennemi vivant serait plus angoissant car, à tout moment, il peut se faire exploser et nous avec. C'est un combat permanent entre les poseurs d'IED et nous. Nous savons que nous sommes observés en permanence, que nous sommes des cibles. Mais nous sommes très bien formés, nous connaissons notre travail. C'est un métier à risque mais je n'ai jamais vraiment eu peur. Je me suis déjà dit, a posteriori, "*on l'a échappé belle là!*", mais jamais je n'ai voulu arrêter mon métier. »

## Adjudant-chef Théophile

42 ans, artificier EOD

« Rapidement, j'ai été projeté au Kosovo, au Liban, au Niger... Deux opérations ont particulièrement compté : celle que j'ai effectuée en Afghanistan en tant que conseiller auprès de l'armée afghane et Serval en 2013. L'Afghanistan a été formateur. Je côtoyais des soldats qui avaient vécu la guerre avec la Russie, qui maîtrisaient le terrain et qui connaissaient les villageois. Leur expérience a été d'une grande aide. Notre rôle consistait à les conseiller sur les méthodes d'approche et de destruction d'IED. Humainement, cette mission s'est révélée très enrichissante. Puis il y a eu Serval, au Mali. Nous avons été déployés en quelques jours. Tout a été très vite. J'ai pu travailler en concertation avec l'infanterie, l'aviation légère de l'armée de Terre, la cavalerie... Une interarmisation majeure ! Nous devons être très rapides dans nos processus pour ne pas ralentir l'avancée de la force. Je me souviens que, dans les Ifoghas, nous avons passé plus de 70 jours à fouiller, en long, en large et en travers ! Le plus difficile n'était pas la pression face à un engin explosif – nous sommes habitués à la maîtriser –, mais le climat et la fatigue accumulée ! »

Un spécialiste du contre-minage du 13<sup>e</sup> régiment du génie (13<sup>e</sup> RG) prend en charge une munition lors d'un exercice.



© GUILLAUME CABRE/13<sup>e</sup> RG/DÉFENSE



© GUILLAUME CABRET/3<sup>e</sup> RG/DÉFENSE

Un démineur de la 6<sup>e</sup> compagnie de contre-minage du 13<sup>e</sup> RG traite une munition dans le cadre d'un entraînement.

## Adjudant Jean-Baptiste 35 ans, chef d'équipe EOD

« J'ai commencé ma carrière comme sapeur avant de me spécialiser dans la filière EOD. Ce qui me plaît, c'est d'effectuer un travail particulier, concret, et qui me permet d'être souvent projeté : au Kosovo, en Côte d'Ivoire, au Niger et deux fois au Mali. C'est cette opex de fin 2013 qui m'a laissé la plus vive impression. Nous avons été dépêchés en urgence pour une mission de sécurisation de toute menace IED après l'enlèvement de deux journalistes français. Des moyens de la force Serval avaient été mis en place pour les retrouver. Au Niger, c'était plus calme... J'ai parfois ressenti une montée d'adrénaline avant une intervention mais je n'ai jamais voulu arrêter mon métier. Nous travaillons avec un maximum de sécurité et j'ai totalement confiance en mon binôme ! C'est une profession dans laquelle il faut savoir rester humble et toujours se remettre en question. »

## Adjudant Grégory 40 ans, artificier EOD

« C'est en travaillant avec les EOD que j'ai trouvé cette filière intéressante. J'ai été projeté au Liban, en Centrafrique et trois fois en Afghanistan. Là-bas, en 2006, j'étais adjoint au chef de section de combat. Ce n'était pas du tout le même environnement que lors de mes deux projections précédentes au même endroit... Entre 2011 et 2014, nous étions des cibles. Je me souviens plus

Un artificier EOD du 13<sup>e</sup> RG vêtu de sa tenue de protection intervient avec un robot démineur lors de l'exercice Lezay-Marnésia en janvier dernier.

particulièrement de ma dernière mission, une semaine avant mon retour en France. Nous sommes intervenus au profit de la police spéciale afghane qui avait rapporté dans ses bâtiments des éléments d'IED. Nous devons les récupérer pour les analyser. Sur place, nous nous sommes vite rendu compte qu'il s'agissait d'engins explosifs complets et actifs ! Nous sommes passés d'une mission de contrôle à une mission d'intervention. Heureusement, nous avons tout le matériel nécessaire avec nous. J'ai déjà ressenti de l'appréhension lors de la préparation de mission : les informations obtenues sont rarement confirmées, car, hormis les spécialistes, aucun militaire n'a le droit de toucher à un éventuel engin explosif. Alors il faut savoir anticiper ce que nous allons trouver une fois sur place. Après, nous repensons à la mission, mais comme nous sommes bien formés, je n'ai jamais ressenti de peur. C'est un métier à risque mais nous ne sommes pas fous ! Au contraire, il faut être psychologiquement stable. » ●



© CÉLINE SANDRINI/3<sup>e</sup> RG/DÉFENSE



# CONCERTATION LA NOUVELLE DONNE

Dossier réalisé par Victor Bouemar et Paul Hessenbruch  
Photos : Anthony Thomas-Trophime/Dicod/Défense





Prévue et engagée dès 2013, la rénovation de la concertation au sein des armées connaît en ce début d'année une avancée majeure avec l'installation du nouveau Conseil supérieur de la fonction militaire et la montée en puissance des associations professionnelles nationales de militaires. *Armées d'aujourd'hui* fait le point sur le nouveau dispositif du dialogue interne.



*Jean-Yves Le Drian,  
ministre de la Défense*

“

## *Un CSFM resserré, professionnalisé et dynamisé*

”

**Le ministre de la Défense fait le point sur le dialogue interne au sein des armées et la rénovation de la concertation entreprise en 2013, avec la profonde transformation du Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM) et la création des associations professionnelles nationales de militaires.**

Les conseils de la fonction militaire (CFM) ont réfléchi à la question et remis au président de la République, à la fin de l'année 2013, des propositions qui ont inspiré la rénovation du CSFM. Je citerai par exemple la valorisation des acquis professionnels pour ses membres qui se seront

investis pleinement pendant deux ans au moins dans cette mission importante et y auront gagné de réelles compétences dans le domaine des ressources humaines, en matière de réglementations, de rémunérations, de pensions, de statuts, etc. Le CSFM rénové, que j'ai installé le 5 janvier dernier dans ses nouvelles fonctions, compte désormais 45 membres permanents, et non plus 85 comme c'était le cas précédemment. Resserré et professionnalisé, ce nouveau CSFM voit aussi ses compétences étendues aux projets de loi qui concernent directement la condition militaire, en plus des textes réglementaires sur lesquels il formulait déjà un avis. Son mode de fonctionnement a été dynamisé par la création de commissions permanentes qui approfondissent les grandes problématiques sociales du ministère. Il est aujourd'hui pleinement opérationnel et a déjà commencé ses travaux.

**Le Livre blanc de 2013 et le rapport annexé à la loi de programmation militaire 2014-2019 prévoient déjà de rénover la concertation militaire. Pourquoi changer un dispositif qui fonctionnait ?**

Le Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM) a été créé en 1969 ; il était indispensable de préserver sa place et son rôle, essentiels dans le dialogue militaire, afin qu'il continue d'« examiner, proposer et conseiller » comme il le fait si bien depuis quarante-sept ans. Pour cela, il fallait le transformer : le rendre plus réactif dans un environnement où tout s'accélère, plus professionnel pour aborder des sujets de plus en plus techniques, dans un contexte interministériel et interarmées complexe qu'il faut prendre le temps d'appréhender, et enfin, permanent pour que ses membres restent en prise avec le terrain, à l'écoute, déchargés pour plusieurs années d'autres activités.

## **Que sont les associations professionnelles nationales de militaires (APNM), dont la création semble avoir poussé cette rénovation de la concertation, et comment se concilient-elles avec les spécificités de l'état militaire ?**

De longue date, le droit français interdisait aux militaires de créer et de rejoindre des groupements professionnels. Dans deux arrêts prononcés le 2 octobre 2014, la Cour européenne des droits de l'homme a condamné la France pour cette législation. Elle a jugé que si la liberté d'association pouvait connaître des restrictions, cette interdiction générale et absolue était excessive car contraire à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales ratifiée par la France. Nous devons donc nous mettre en conformité avec le droit et c'est ce que nous avons fait, après une réflexion intense, partagée avec les chefs militaires, par la loi du 28 juillet 2015 portant actualisation de la programmation militaire. Elle ouvre aux militaires le droit de constituer des APNM et d'y adhérer, pour « *préserver et promouvoir les intérêts des militaires en ce qui concerne la condition militaire* ». Ce droit d'association n'est pas sans limitations : elles sont nécessaires au bon fonctionnement des armées et concernent notamment l'interdiction du droit de grève et de manifestation. Un régime spécifique et équilibré a donc été mis en place.

Alors que la rénovation de la concertation était prévue et engagée dès 2013, la loi du 28 juillet 2015 a permis d'intégrer tout à la fois les dispositions rénovant les instances de concertation et celles encadrant le droit d'association professionnelle des militaires. Il fallait en effet s'assurer que le CSFM rénové pourrait continuer à remplir son rôle indispensable après la création des APNM. Celles-ci deviennent de nouveaux acteurs du dialogue interne, complémentaires, mais pas exclusifs : celles qui seront représentatives ont vocation à rejoindre le CSFM où 16 sièges supplémentaires leur sont réservés. Pour cela, elles se devront de représenter l'ensemble de la communauté militaire, dans sa diversité interarmées et catégorielle, en respectant les critères fixés par la loi. À ce jour, une dizaine d'APNM sont constituées ; il leur faudra certainement un peu de temps pour se faire connaître, devenir le cas échéant représentatives et pouvoir alors devenir des acteurs du dialogue interne.

## **Quels sont les grands chantiers qui vont occuper 2017 ?**

Pour ce qui est de la concertation rénovée, le dispositif récent et prometteur qui vient d'être institué va devoir vivre par lui-même, trouver ses marques. Le commandement militaire et mon

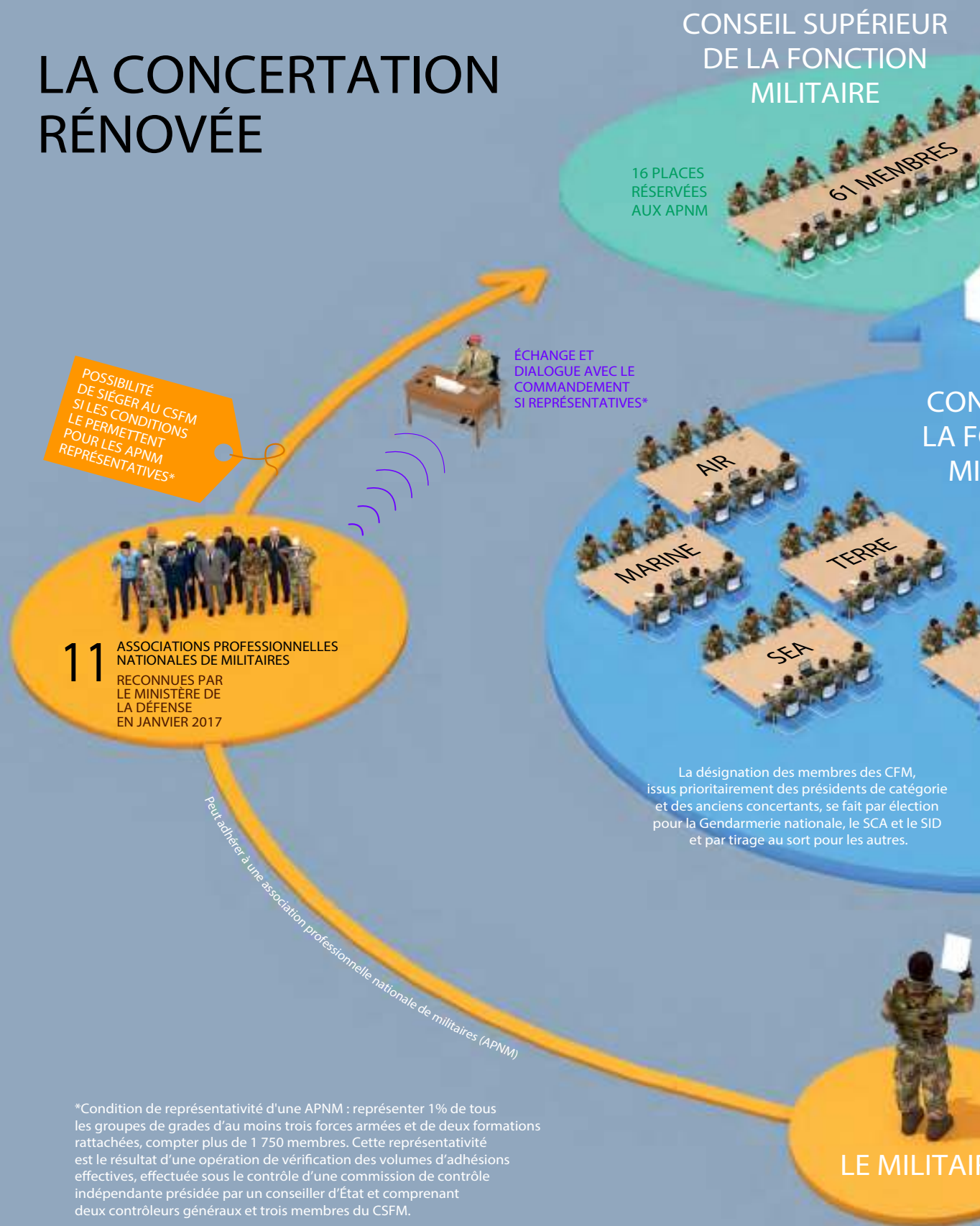
administration accompagneront sa mise en place dans une recherche d'équilibre. Bien entendu, le retour d'expérience nous permettra de l'ajuster si nécessaire, qu'il s'agisse de son fonctionnement ou des critères de représentativité des APNM. Comme toujours, nous construisons en marchant. En matière de condition militaire, ma préoccupation pour cette nouvelle année est de garantir la pleine mise en œuvre des contreparties et des compensations annoncées, à la hauteur de l'engagement de nos soldats. L'année 2016 a été riche en décisions majeures : le plan d'amélioration de la condition du personnel, que j'ai présenté en juin, puis les décisions prises au lendemain de l'attentat de Nice, et tout récemment, les mesures complémentaires annoncées par le président de la République devant le CSFM, le 25 novembre dernier. Il en résulte un plan pluriannuel global de revalorisation de la condition militaire qui permet

Jean-Yves Le Drian s'entretient avec les membres de l'une des trois commissions du Conseil supérieur de la fonction militaire rénové.

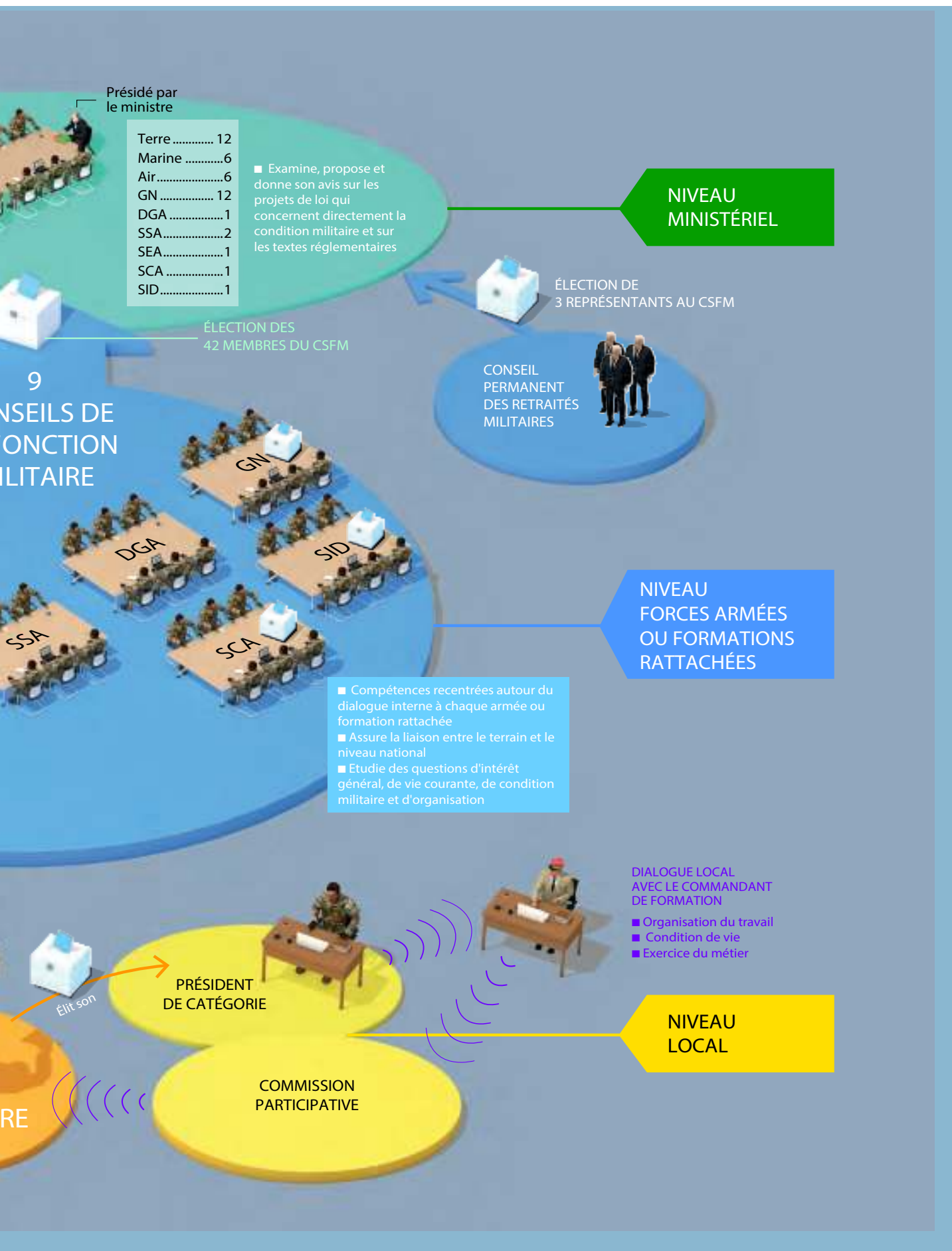


de mieux compenser la suractivité, d'attirer et de fidéliser les compétences dont nos forces ont besoin et de garantir la mise en œuvre, en équité pour les militaires, des mesures interministérielles prévues pour l'ensemble des agents de l'État. Conformément au souhait du président de la République, il faudra engager en 2017 la refonte du système de rémunération des militaires, avec pour objectif la mise en place d'un système plus simple, plus lisible pour le personnel, à même de mieux reconnaître et récompenser l'engagement de nos militaires tout au long de leur parcours professionnel. Sur tous ces sujets, le CSFM rénové aura bien sûr un rôle important à jouer. ●

## LA CONCERTATION RÉNOVÉE



# Dialogue interne



## CSFM

# Des membres permanents et des compétences élargies

La réforme du Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM) est entrée en vigueur début janvier. Désormais l'entité, qui pourra compter jusqu'à 61 membres, comprendra 42 militaires élus, 3 retraités et jusqu'à 16 représentants d'associations professionnelles nationales de militaires. Membres permanents, ils sont répartis au sein de trois commissions.

**E**n ce début d'année, il règne une certaine effervescence au Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM). À Paris, dans les couloirs du bâtiment de l'École militaire qui abrite le conseil, les murs ornés de photos des sessions passées témoignent de la longue histoire de la concertation militaire.

Ils sont désormais près d'une cinquantaine de membres permanents à s'être installés là où seul le secrétariat général, composé d'une dizaine de personnes, était présent quotidiennement jusqu'à fin 2016. « *Il s'agit d'un des points essentiels de la réforme du CSFM : désormais les militaires sont élus de manière permanente au conseil, pour une durée de deux ans, et sont répartis au sein de trois commissions. Ils font partie de nos effectifs* », explique le contrôleur général des armées Patrick Macary, secrétaire général du CSFM. Le 5 janvier dernier, l'installation du nouveau conseil par le ministre de la Défense marquait « *la véritable professionnalisation de la concertation militaire* », estime Anne-Sophie Avé, qui occupe le poste de directeur des ressources humaines du ministère.



Intervention d'un membre du Conseil supérieur de la fonction militaire lors de la 97<sup>e</sup> session qui s'est tenue le 23 novembre 2016 à l'École militaire à Paris.

En effet, jusqu'à la 97<sup>e</sup> session de novembre 2016, le CSFM comptait 85 membres militaires qui se réunissaient en session durant une semaine deux fois par an, au printemps et à l'automne, pour examiner les textes réglementaires ayant une incidence sur leur statut ou pour réfléchir sur des thèmes généraux relatifs à la condition militaire. Les membres étaient rattachés à leurs unités d'affectation et pouvaient se

faire suppléer en cas d'indisponibilité. « *L'inconvénient de cette organisation était qu'à chacune des sessions la composition du CSFM changeait, ce qui pouvait provoquer un manque de suivi* », explique Anne-Sophie Avé.

Désormais, avec une assemblée composée au maximum de 61 membres dont 42 militaires élus de manière permanente pour un mandat de deux ans, le nouveau CSFM donnera obligatoirement son avis sur tous les projets de loi qui concernent les statuts militaires et les conditions de vie et non plus uniquement sur les seuls textes et règlements. « *Cela représente un progrès considérable de présenter à l'Assemblée nationale puis au Sénat des projets de loi portant sur le statut des militaires qui auront été examinés par le CSFM* », affirme-t-elle.

## FORMATION SPÉCIFIQUE POUR LES MEMBRES

Pour compléter cette professionnalisation et devenir des experts du domaine, les membres du CSFM ont reçu, de décembre à février, une formation spécifique dispensée par le Centre de formation au management de la Défense. Ils y ont étudié l'ensemble des organismes et des processus qui concernent la mise en œuvre concrète de la condition militaire. « *Leur formation et leur engagement durant toute la durée de leur mandat enrichissent et consolident la parole portée précédemment par leurs anciens. Ils représentent la force de frappe de ce nouveau conseil* », analyse le contrôleur général des armées Patrick Macary.

Dans sa nouvelle organisation, le CSFM prévoit que la commission des statuts, la commission des régimes indiciers ou indemnitaires et des pensions et la commission du moral, du social, des conditions de vie et de l'environnement professionnel se réunissent mensuellement pour définir l'avis du conseil sur les différents projets. « *Notre seul objectif consiste à pouvoir pérenniser et améliorer le statut militaire. Il s'agit d'une très forte responsabilité, mais elle est essentielle car le succès des missions passe aussi par là* », affirme le capitaine Michal Nowakowski, membre de la commission des statuts.

Au-delà des 42 militaires élus par les neuf conseils de la fonction militaire (CFM), la composition du CSFM intègre d'autres organismes : trois sièges sont ainsi réservés aux retraités militaires représentant le Conseil permanent des retraités militaires, l'équivalent d'un CFM des retraités. Les seize autres sièges sont dévolus aux représentants d'associations professionnelles nationales de militaires (APNM). Pour qu'un représentant d'APNM puisse y siéger, son association doit respecter des conditions d'éligibilité fixées par les articles L.4126-8 et R.4126-6 à 9 du code de la Défense. « *Si aucun représentant d'association n'y siège pour l'instant, c'est essentiellement parce que les conditions de représentativité,*



Jean-Yves Le Drian remet une lettre de nomination à un retraité militaire lors de la cérémonie d'installation du nouveau CSFM à l'École militaire le 5 janvier. Les retraités militaires comptent désormais trois sièges au CSFM.

*d'ancienneté, et de nombre d'adhérents ne sont pas atteintes actuellement* », précise le contrôleur général Patrick Macary, qui ajoute que le temps devrait permettre aux APNM de remplir progressivement les conditions de représentativité. « *Cette mixité dans la composition du CSFM représente une garantie supplémentaire de balayer largement les questions liées à la condition militaire* », souligne quant à elle Anne-Sophie Avé.

## S'ADAPTER AUX MUTATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Si cette réforme du CSFM constitue l'une des plus importantes de son histoire, le secrétaire général souligne que le conseil « *n'a jamais cessé d'évoluer pour s'adapter aux mutations de la société* ». Dans les années 1990 et 2000 déjà, deux grandes réformes avaient modifié le fonctionnement de la concertation avec la création d'organes intermédiaires via les CFM et la mise en place du mode électif pour désigner les membres du CSFM. Quant aux résultats sur les statuts et les conditions des militaires, le CSFM peut se targuer d'avancées majeures. La campagne double en Afghanistan et la revalorisation des pensions de retraite et rémunérations étant deux exemples notoires pour la communauté militaire. Avec une composition plus restreinte, des membres siégeant en permanence, des commissions spécifiques et des compétences élargies, ce nouveau CSFM permettra d'améliorer le processus du dialogue militaire interne et de placer l'année 2017 sous le signe d'une concertation renouée. ●

## APNM

# Nouveaux acteurs de la concertation



© OLIVIER LE COMTE/CPAD/DÉFENSE

Le commissaire en chef de 1<sup>re</sup> classe Frédéric Deroo, chef du bureau des statuts militaires à la DRH-MD, rencontrait les associations professionnelles nationales de militaires au ministère de la Défense le 14 décembre dernier.

Depuis 2015, soldats, marins, aviateurs, gendarmes... peuvent fonder et adhérer à des associations professionnelles nationales de militaires (APNM). Elles leur permettent de s'exprimer sur des questions statutaires, indemnitaires et sur les pensions. Onze associations ont déjà déposé leurs statuts. Elles doivent maintenant se faire connaître pour être représentatives.

**L**a Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a rappelé par deux arrêts, prononcés le 2 octobre 2014, que l'interdiction pour les militaires d'adhérer à des associations professionnelles ne pouvait être générale et

absolue. Compte tenu de la spécificité des missions incombant aux forces armées, la Convention européenne a prévu, et la loi l'intègre, des restrictions légitimes à leur action concernant principalement le droit de grève, de manifestation ou de retrait.



C'est dans ce cadre que Bernard Pêcheur, président de section au conseil d'État, a remis au président de la République, le 18 décembre 2014, un rapport esquissant les grandes lignes d'une loi permettant un droit d'association des militaires respectueux du statut. La loi du 28 juillet 2015 a donc créé un droit pour les militaires de fonder et d'adhérer librement à des associations professionnelles nationales de militaires (APNM). « *Nous n'avions pas le choix. En rayant l'article 4121-1 d'un trait de plume, la CEDH avait grand ouvert le droit d'association. Il était urgent d'introduire par la loi des restrictions légitimes et respectueuses du statut militaire et de la Constitution* », confie un juriste en droit international. Les APNM constituent « *une solution équilibrée entre nos obligations conventionnelles et constitutionnelles* ».

## RESTRICTIONS LÉGITIMES

Les APNM peuvent s'exprimer librement sur les sujets intéressant la condition militaire dans le respect des règles du statut. À ce titre, le commissaire en chef de 1<sup>re</sup> classe (CRC1) Frédéric Deroo, chef du bureau des statuts militaires au sein de la sous-direction de la fonction militaire de la Direction des ressources humaines du ministère de la Défense (DRH-MD), précise que « *les APNM ont pour objet de promouvoir les intérêts des militaires au regard de la condition du militaire, c'est-à-dire tout ce qui a trait aux questions statutaires, indemnitaires et des pensions. Les APNM ont été conçues sur le modèle des associations de loi 1901, mais la loi de 2015 introduit des "restrictions légitimes" permises par la CEDH pour les forces armées, ce qui en fait des associations de statut particulier.* » Pour exister, elles doivent faire l'objet d'un double dépôt de leurs statuts auprès de la préfecture et du ministère de la Défense, être indépendantes et constituées de militaires d'active ou de la réserve opérationnelle. La liste des adhérents est contrôlée par une commission indépendante, présidée par un conseiller d'État, qui vérifie que sa constitution est conforme à la loi dans le respect de l'anonymat des membres.

Pour pouvoir dialoguer avec le commandement, les APNM doivent être reconnues comme représentatives par arrêté du ministre et être, pour se faire, constituées d'1 % du périmètre qu'elles se sont données pour objet de représenter, être intercatégorielles, nationales et avoir un an d'existence. Ceci leur donne en outre la possibilité d'obtenir des subventions, des jours de décharge d'activité, ainsi que des locaux et des moyens nécessaires pour pouvoir fonctionner.

Onze APNM ont à ce jour déposé leurs statuts, la première en septembre 2015 et la dernière en

août 2016. Une seule association respecte le critère d'ancienneté, mais elle n'est pas encore représentative en volume. Anne-Sophie Avé, à la tête de la DRH-MD, souligne à ce titre que « *nous devons donner aux APNM les moyens de se faire connaître pour être représentatives* ».

Pour siéger au CSFM, où seize sièges leur sont réservés, les APNM doivent représenter trois forces armées et deux formations rattachées et elles peuvent pour cela constituer des unions et des fédérations entre elles pour atteindre le seuil requis. Anne-Sophie Avé résume : « *Les APNM sont un nouvel outil pour le commandement. C'est un engagement louable que de vouloir s'investir au sein de son armée. Ce dispositif mérite que l'on y soit attentif pour qu'il grandisse dans les meilleures conditions et dans le respect de la condition militaire.* » S'agissant de la concertation militaire, le CRC de 1<sup>re</sup> classe Deroo rappelle, lui, que « *le processus de modernisation du dialogue interne était déjà en marche au sein des armées* ». En effet, il était prévu par le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2013 et demandé par le président de la République dès le 30 septembre 2013. « *Nous faisons le pari que le renforcement du CSFM et la création des APNM contribueront à une concertation moderne, efficace et réactive au sein de la communauté militaire* », conclut le DRH-MD. ●

## Les 11 APNM reconnues par le ministère de la Défense en janvier 2017

- GEND <sup>xxi</sup> (Gendarmerie) ;
- APNM Marine (Marine nationale) ;
- Association nationale des militaires du <sup>xxi</sup> siècle (ANM <sup>xxi</sup>, Marine et Service de santé des armées) ;
- Fédération d'associations professionnelles nationales des militaires du <sup>xxi</sup> siècle (Mili <sup>xxi</sup>, fédération) ;
- Association de défense des droits des militaires et des gendarmes (Adefdromil-Gend, interarmées) ;
- Association professionnelle nationale des militaires de l'Air (Apnair, armée de l'Air) ;
- Association professionnelle de la Défense (Aprodef, interarmées) ;
- Association professionnelle nationale des militaires relevant du ministre chargé de la mer (AP3M, affaires maritimes) ;
- APNM Commissariat (Service du commissariat des armées) ;
- APNM France armement (Direction générale de l'armement) ;
- APNM Gendarmerie et citoyens (Gendarmerie).

# « Ensemble, en action, au service des intérêts de la Défense »



© ELISE FOUCAUD/ECPADIDÉFENSE

**ENTRETIEN AVEC LE CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DES ARMÉES JEAN-PAUL BODIN, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION**

**Le Secrétariat général pour l'administration (SGA) a examiné ses processus en 2016 pour aboutir à une feuille de route de transformation pour les deux prochaines années.**

Propos recueillis par Flora Cantin

**Sentinelle a été prolongée jusqu'au 15 juillet. Quel rôle spécifique le Secrétariat général pour l'administration (SGA) joue-t-il dans le cadre de cette opération ?**

Le SGA a accompagné Sentinelle par diverses actions. Des actions très concrètes conduites entre autres par le Service d'infrastructure de la Défense (SID) et le Service parisien de soutien de l'administration centrale (Spac). Nous devons accueillir les militaires engagés pour cette mission dans de bonnes conditions. C'est pourquoi des opérations de cessions immobilières ont été stoppées. Par exemple, nous devons vendre des immeubles d'hébergement installés dans la caserne Lourcine, à Paris. Nous ne l'avons pas fait.

Le SID a été aussi fortement mobilisé pour aménager des bâtiments et les rénover – des travaux ont été effectués aux forts de l'Est et de Nogent – et nous poursuivons notre programme de rénovation des installations d'hébergement. Le Spac joue également un rôle important avec, notamment, les achats et la distribution de véhicules, l'aménagement de locaux... Ainsi, 520 véhicules de gamme commerciale ont été achetés fin 2015 et distribués jusqu'en avril 2016 aux forces Sentinelle. À l'îlot Saint-Germain, à Paris, le Spac a transformé des bureaux en buanderie, aménagé un local avec douches et lavabos ou encore une salle de sport afin d'accueillir 450 militaires de Sentinelle. Bien d'autres actions ont été ou sont actuellement menées.

Mais le SGA a aussi accompagné Sentinelle en élaborant le plan d'amélioration de la condition militaire en relation avec les états-majors et conformément aux directives du président de la République.

Cela s'est notamment traduit par la création de l'indemnité d'absence compensée.

**Le SGA met tout son poids dans le soutien aux familles des militaires. Comment se mobilise le réseau de l'action sociale ?**

Le ministère possède un réseau important avec près de 600 assistantes sociales et personnes travaillant dans ce domaine. Ce réseau est en pleine réorganisation. L'objectif est d'être très à l'écoute des personnels et de répondre à leurs besoins plus rapidement. L'action sociale représente un domaine dans lequel les crédits n'ont pas diminué. Ils vont même augmenter pour 2017.

Le budget, qui avoisine les 120 millions d'euros, permet de conduire des nombreuses actions au profit des familles : accompagnement du conjoint du militaire en opération, accueil des enfants pendant les vacances, aide en matière de prêt, d'éducation, de garde d'enfants, etc. Ces crédits sont également utilisés pour des actions collectives telles que des aménagements de foyers, des

Des constructions préfabriquées ont été installées au fort de Bicêtre en juin 2015 pour y loger des soldats de l'opération Sentinelle.



Accompagnés par Jean-Paul Bodin, des députés visitaient le chantier de Balard en 2014. Le nouveau ministère de la Défense fait partie des nouvelles infrastructures.



© COMDCSID/DEFENSE

arbres de Noël, etc. Les services du SGA se mobilisent également aux côtés des victimes d'actes de terrorisme. Ces dernières peuvent en effet présenter un dossier de pension militaire d'invalidité qui sera traité par la sous-direction des pensions, en relation très étroite avec le fonds de garantie des victimes d'actes de terrorisme, à partir de la liste unique des victimes délivrée par la Justice. Nous avons mis en place un processus d'accueil téléphonique d'aide pour l'élaboration des dossiers. Au-delà des personnes blessées, les enfants des victimes décédées ont droit elles aussi à des pensions et à la prise en compte de leur situation comme orphelin.

**Les opérations extérieures nécessitent des hommes et du matériel. Sur quoi le SGA va-t-il mettre l'accent dans les mois qui viennent pour couvrir les besoins ?**

Pour ce qui nous concerne, l'accent principal sera mis sur l'infrastructure. En 2017, notre engagement financier doit tourner autour d'1,5 milliard d'euros. Tout au long de l'année, de nouveaux bâtiments vont voir le jour pour héberger les compagnies qui sont créées, par exemple sur le plateau du Larzac avec l'arrivée des légionnaires, ou sur le camp de Mailly où une unité constituée monte en puissance.

De manière générale, des travaux très importants dans les ports et sur les bases aériennes sont planifiés, notamment pour accueillir les fréquences multi-missions et les sous-marins Barracuda. Des travaux de réfection des installations de l'île Longue sont également prévus. Dans l'aéronautique, nous poursuivons les travaux d'infrastructure pour le stockage et la maintenance des matériels dont certains sont liés à l'A400M et aux C130-J Super Hercules. Quant à l'armée de Terre, elle bénéficiera de travaux pour l'accueil des hommes mais également pour la réception de nouveaux équipements, notamment Scorpion.

**La transformation représente un enjeu majeur pour le ministère. Quels en sont les ressorts et quels engagements ont été pris pour la période 2017-2018 en la matière ?**

Ce n'est pas parce qu'on a obtenu un arrêt de la déflation des effectifs et davantage de crédits qu'il faut cesser toute transformation. Cette dernière nous est absolument indispensable.

Auparavant, nous subissions des contraintes très fortes en termes d'évolution de nos effectifs et de nos moyens. Nous avons dû revoir notre organisation en supprimant des structures et en fermant des unités.

Mais aujourd'hui, je pense que c'est une réforme un peu différente. Nous devons travailler sur nos modes de fonctionnement, notamment internes. Nous devons recourir au numérique. Nous devons aussi travailler en plus étroite coopération entre directions et avec les états-majors.

Au sein du SGA, nous avons tout au long de l'année 2016 examiné nos processus pour aboutir à une feuille de route de transformation pour les deux années qui viennent avec pour objectif d'être ensemble, en action, au service des intérêts de la Défense. ●



© ECPAD/DEFENSE

# La France prend la présidence de l'Initiative « 5+5 Défense »

Réunissant dix pays de l'Union européenne et du Maghreb, l'Initiative « 5+5 Défense » travaille depuis treize ans à renforcer la coopération dans les domaines de la surveillance maritime, de la sûreté aérienne, de la formation et de la recherche ainsi que de la protection des populations lors d'une catastrophe. Cette année, sa présidence revient à la France, qui prend le relais de l'Algérie.

Par la rédaction



Jean-Marc Todeschini représentait la France lors de la dernière réunion à Alger le 15 décembre.

**D**epuis le 1<sup>er</sup> janvier, la France a pris la présidence de l'Initiative « 5+5 Défense » qui réunit les cinq pays de l'Union du Maghreb arabe (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie) ainsi que cinq États de l'Union européenne (Espagne, France, Italie, Malte, Portugal). Créée en 2004, cette initiative constitue le volet défense du Dialogue 5+5. Elle s'articule autour de quatre domaines de coopération : la surveillance maritime, la sûreté aérienne, la formation-recherche et la contribution des forces armées à la protection civile en cas de catastrophe majeure.

« L'Initiative a atteint une certaine maturité. Elle mérite notre engagement plein et entier pour la consolider. C'est ce flambeau que nous reprenons en 2017, non sans fierté », a annoncé Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, en clôture de la 12<sup>e</sup> réunion des ministres de la Défense qui s'est tenue à Alger le 15 décembre dernier.

Dans son allocution, Jean-Marc Todeschini a exprimé sa reconnaissance pour la qualité de la présidence algérienne de l'Initiative : « 2016 a vu 36 activités réussies dans le domaine de la défense. [...] L'Initiative "5+5 Défense" est un instrument fondamental pour renforcer la complémentarité et la solidarité entre les deux rives de la Méditerranée. » Le secrétaire d'État a affirmé que « les avancées accomplies dans le cadre du "5+5" restent

solides et pérennes car elles reposent sur des choix effectués en commun ».

Il a également ajouté que le contexte actuel nécessite plus que jamais de faire face ensemble aux menaces comme le terrorisme, « dont nous sommes tous victimes, et qui mobilise notre attention, nos populations et nos moyens, notamment militaires », en mettant l'accent sur la « nécessité de renforcer l'échange d'information sur ces menaces. C'est la clé de notre efficacité ».

En 2017, sous la présidence française, le travail de recherche concernera les enjeux de sécurité liés aux changements climatiques dans l'espace « 5+5 » et ses implications pour les politiques de défense. Plusieurs réunions de haut niveau sont par ailleurs au programme : les chefs d'état-major de la Marine en avril, à Alger ; les chefs d'état-major de l'armée de l'Air, en octobre, en Espagne ; les chefs d'état-major des Armées, en octobre, en France ; et les ministres de la Défense en décembre, en France également. Plusieurs activités de formation et des exercices seront organisés dans l'ensemble des pays de l'Initiative, notamment *Sea Border*, en octobre, au large de Toulon. « Nous nous inscrivons [...] dans la continuité de la présidence algérienne en préservant les grands principes de l'Initiative : approche pragmatique, volontariat pour participer et organiser les activités, décision par consensus, économie des moyens », a annoncé Jean-Marc Todeschini. ●



Témoign depuis 1915 de l'engagement  
de nos forces partout dans le monde

12 millions de photographies 31 000 films  
Archives / Actualité / Production / Prestations

[www.ecpad.fr](http://www.ecpad.fr)



***Vous recherchez une activité sportive  
ou culturelle pour vous et votre famille ?***

***Rejoignez-nous !***



***La Fédération des clubs de la défense c'est plus  
de 200 activités à travers 408 clubs en France !***

suivez-nous sur



YouTube

**7**

**raisons**



**d'adhérer à un club**

- conditions avantageuses
- couverture assurance
- animateurs qualifiés
- stages de formation
- vocation éducative
- lieu de cohésion
- ouvert sur la société civile



# L'innovation au service des armées

Chaque année, la Direction générale de l'armement (DGA) soutient près de 200 nouveaux projets de recherche potentiellement intéressants pour des applications duales. Focus sur quatre nouveautés présentées fin 2016 lors du 5<sup>e</sup> Forum DGA Innovation, où étaient présents plus de 800 représentants et experts des forces armées, de la DGA, des laboratoires de recherche, des universités, des PME et des grands maîtres d'œuvre industriels.

Par Aude Borel



Girafe, gravimètre interférométrique de recherche à atomes froids.

© OLIVIER LE COMTE/CPAD/DÉFENSE

## GIRAFE POUR LA MARINE

Après dix ans de recherches, Yannick Bidet, Nassim Zahzam et Alexandre Bresson – un trio d'ingénieurs de l'Office national d'études et de recherches aérospatiales – ont développé un nouveau type de gravimètre (instrument de mesures très précises de la pesanteur), appelé Girafe pour gravimètre interférométrique de recherche à atomes froids. Destiné à fonctionner sur un bateau, le capteur est constitué d'un cylindre métallique maintenu en position verticale par une plate-forme gyrostabilisée afin de compenser les mouvements du navire. L'originalité de cette innovation repose sur l'utilisation de la technologie des atomes froids pour réaliser des mesures absolues de pesanteur par mer calme à forte. Son embarquement sur un bateau constitue une première mondiale. En 2015, cet instrument a été testé en mer avec le Service hydrographique et océanographique de la Marine. Depuis Brest, à bord du *Beautemps-Beaupré* les chercheurs se sont rendus au large, vers

les canyons océaniques. Le navire y a réalisé un quadrillage, ce qui a permis de réaliser des cartographies sous-marines. Dans le domaine militaire, cette nouvelle technologie pourrait être employée pour la navigation sous-marine, la cartographie de pesanteur ou encore la navigation sans GPS.

## DES PALES SILENCIEUSES POUR MICRODRONE FURTIF

Postdoctorant à l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace, Ronan Serré travaille depuis janvier 2016 sur un microdrone furtif. Spécialisé en aéroacoustique, le jeune chercheur a développé une nouvelle forme de pale optimisée pour réduire le bruit de rotation des hélices. Afin d'atteindre cet objectif, deux paramètres ont été étudiés à ce stade : la largeur de l'hélice et son angle de vrillage. Les recherches ont abouti à une pièce à la forme très cambrée, permettant de réduire sa vitesse de rotation. Grâce à ce design géométrique, la puissance acoustique est réduite de 5 décibels, ce qui revient



Drone à pales silencieuses.



Axylium, système d'information et de communication sécurisé.

à diviser par deux les nuisances sonores. Aussi performante qu'une pale conventionnelle, cette nouvelle hélice produira un son plus grave, moins détectable par l'oreille humaine, qui est plus sensible aux aigus. Un drone équipé de ces pales ne sera repérable qu'à partir de 25 mètres contre 50 pour un appareil avec des hélices classiques. Ce type de drone pourrait donc être déployé au plus près de l'action. D'autres applications sont envisageables telles que la prise de son qui sera moins perturbée par le mouvement des hélices. Le microdrone furtif pourrait ainsi participer à la collecte d'informations pour les unités de renseignement.

### COMMUNICATION OPTIMALE AVEC AUXILIUM

Répondre aux besoins d'hyperconnectivité du soldat dans un univers urbain.

Pari réussi pour le capitaine Jean-Baptiste Colas qui, avec son système d'information et de communication Axylium, avait reçu le prix de l'Audace en 2014. Une innovation qui est d'ores et déjà employée par les militaires de l'opération Sentinelle. Ce système assure au soldat un contact permanent, en temps réel, avec le commandement. Chaque homme dispose ainsi d'un terminal crypté type smartphone, doté d'outils digitaux. Grâce à la cartographie et à la géolocalisation, la position des unités équipées est communiquée au commandement sur un terminal dédié. Cette innovation offre également la possibilité d'interagir entre patrouilles et de partager des informations via une palette de services : appel vocal, messagerie instantanée, envoi de fichiers vidéo et audio. Le système Axylium comprend

aussi Helium, un boîtier de 240 grammes qui se connecte automatiquement aux réseaux cellulaires militaires ou civils tout en offrant au soldat un haut niveau de sécurité. Enfin, dernière composante d'Axylium, un kit mains libres complet intégré qui permet au combattant, entre autres, de piloter à distance la totalité des conférences radio du téléphone. À l'heure actuelle, 1 000 terminaux sont déjà déployés sur le territoire national.

### DE L'EAU POTABLE N'IMPORTE OÙ AVEC SACAD'EAU

Laurent Garrelly, de la société Colcom, a élaboré un dispositif autonome, le Sacad'eau (système autonome de capture pour l'analyse et la décontamination de l'eau), qui permet de rendre potable une eau contaminée par des parasites, des bactéries, des virus et des toxines. Cette innovation fonctionne à l'aide d'une pompe actionnée manuellement qui permet de traiter l'eau infectée en la faisant passer à travers différentes barrières qui vont arrêter et séquestrer les contaminants biologiques. Ce système pourra assurer la décontamination totale de 20 litres d'eau. En outre, ce procédé permet de retenir les contaminants qui pourront être analysés ultérieurement en laboratoire si nécessaire. Cette innovation pourrait donc être appliquée au domaine de la Défense puisqu'elle permettrait d'obtenir une eau directement consommable par les soldats évoluant sur des territoires où l'eau potable n'est pas disponible. ●



Le système de purification d'eau baptisé Sacad'eau.

# Chaîne médicale

## L'héritage de la Grande Guerre



Embarquement de blessés évacués par train sanitaire durant la bataille de Verdun.

©VICTOR DIETSCH/EPAD/DÉFENSE

**Un siècle après la Première Guerre mondiale, certaines pratiques mises en place lors du conflit sont toujours d'actualité pour la prise en charge du blessé. Parmi les acquis, une intervention médicale au plus près des combats et une chaîne de santé organisée en quatre niveaux.**

*Par Gwion Loarer et Julie-Anne Weber, Direction centrale du SSA*

**A**ctuellement, le soutien médical aux engagements opérationnels repose sur un triptyque doctrinal : la médicalisation à l'avant intégrant le sauvetage au combat, la réanimation et la chirurgicalisation à l'avant puis l'évacuation médicale stratégique systématique et précoce. C'est-à-dire que la prise en charge des blessés en opérations est organisée depuis le lieu de la blessure jusqu'à l'hôpital assurant le traitement définitif, selon une continuité fonctionnelle et thérapeutique nommée « chaîne médicale ».

### MOYENS D'ÉVACUATION ADAPTÉS

Cette organisation est l'héritage de plus de trois siècles de soutien médical d'opérations militaires et humanitaires dans lequel la Première Guerre mondiale tient une place importante. Selon le règle-

ment en vigueur au début du conflit, la chaîne de relevage et d'évacuation des blessés distingue trois zones : la zone régimentaire, où les blessés sont regroupés au sein de nids puis transportés vers un poste de secours, premier échelon médicalisé ; à quelques kilomètres du front, la zone divisionnaire ou de corps d'armée constitue l'échelon chirurgical avec des ambulances et des hôpitaux d'évacuation (aussi appelés hôpitaux d'étapes, « HoE ») ; enfin, à l'arrière, les hôpitaux militaires, civils ou mixtes offrent aux blessés une prise en charge médico-chirurgicale plus globale.

Cette prise en charge graduée se retrouve encore aujourd'hui, avec une chaîne médicale qui s'organise en quatre niveaux, du rôle 1 au rôle 4, selon les types de structures prenant en charge les blessés. Autre aspect hérité du premier conflit



Évacuation  
sanitaire d'un  
militaire blessé  
sur la base  
opérationnelle  
avancée  
de Tagab, en  
Afghanistan.



© JEAN-CHARLES THOREL/SIRPA TERRE IMAGE/DÉFENSE

mondial : les moyens d'évacuation mis en place et adaptés aux contraintes du terrain. L'évacuation par voie aérienne, très utilisée aujourd'hui, n'existait pas il y a un siècle. Toutefois, de nombreuses solutions étaient mises en œuvre (moyens maritimes, ferroviaires ou encore hippomobiles), constituant déjà une chaîne d'évacuation structurée, et la séquence « relevage (niveau régimentaire) – ramassage (niveau divisionnaire) – évacuation » d'alors n'est pas sans évoquer fortement la séquence « *forward Medevac (medical evacuation) – Tacevac (tactical evacuation) – Stratevac (strategic evacuation)* » adoptée aujourd'hui.

Les leçons de la Grande Guerre sont toujours d'actualité un siècle plus tard. En 1914, le principe qui prévaut est de traiter le moins possible à l'avant et d'évacuer le plus vite et le plus loin possible des lignes ennemies. Mais l'afflux de blessés met rapidement ce précepte à mal, conduisant à des évacuations vers l'arrière sans aucun diagnostic. De nombreux blessés décèdent alors pendant le transport. Ce constat impose adaptation et réorganisation. Et l'amélioration de la survie des blessés passe par un traitement précoce de

leurs blessures qui s'infectent rapidement. Les premières ambulances chirurgicales automobiles, ou « autochir », inventées par le chirurgien Maurice Marcille, constituent donc un tournant dans la prise en charge chirurgicale des blessés. Déportant le centre de gravité chirurgical vers l'avant, elles renouent avec la pratique des chirurgiens de la Grande Armée. Mobiles, transportées au gré des besoins, elles peuvent être déployées au plus près du front et constituent l'ancêtre des antennes chirurgicales actuelles. À l'autre extrémité de la chaîne d'évacuation, les structures d'hospitalisation se diversifient, offrant des capacités de prise en charge spécifiques : chirurgie réparatrice, gazés, brûlés...

### **TRIAGE SYSTÉMATIQUE**

Une structure de commandement et de contrôle médical est alors mise en place. Le triage devient systématique, sommaire au niveau des postes médicaux, plus complet au niveau des ambulances et des HoE. En parallèle, le dogme de l'évacuation automatique des blessés est modifié pour donner une plus grande place à la chirurgie. Un médecin régulateur priorise désormais les évacuations, ouvrant la voie

à ce qui deviendra près d'un siècle plus tard la cellule de coordination et d'évacuation des blessés, ou PECC pour *Patient Evacuation Coordination Cell*, projeté, par exemple, sur l'opération Barkhane. En 1917, les médecins font leur apparition comme conseillers dans les états-majors. Le ravitaillement apparaît aussi comme un élément essentiel du bon fonctionnement de la chaîne médicale. Pendant la Grande Guerre, il repose sur une pharmacie centrale, située à Paris, et des pharmacies régionales de proximité. La présence des pharmaciens devient systématique dans les ambulances et les HoE, actant définitivement la reconnaissance de leur savoir-faire spécifique tant dans la préparation que dans la distribution des médicaments et du matériel médical. Ainsi, le premier conflit mondial a été l'occasion de progrès considérables pour le Service de santé des armées dans la prise en charge du blessé de guerre, sur le plan technique mais aussi organisationnel. Sur ce dernier point, l'héritage en est encore visible aujourd'hui, avec la fonction de direction médicale qui garantit la cohérence de la prise en charge du blessé tout au long de la chaîne médicale. ●

# Combat urbain

## Une maîtrise indispensable

Alors que l'affrontement au cœur des villes prend une place toujours plus importante dans les conflits contemporains, le colonel Bouju, à la tête du Centre d'entraînement aux actions en zone urbaine (Cenzub), met en exergue la nécessité d'une formation spécifique pour les soldats. À la pointe dans ce domaine, le Cenzub offre une qualification internationalement reconnue.

**Colonel Jérôme Bouju, chef de corps du Centre d'entraînement aux actions en zone urbaine**



g

**L**es guerres urbaines sont les plus dévastatrices. Au Levant, les batailles pour reprendre les villes d'Alep, de Mossoul ou de Raqqa, en cours à l'heure où j'écris ces lignes, nous permettent de faire de nouveau ce constat. Ce qui m'amène à m'attarder quelques instants sur l'importance de l'entraînement de nos forces armées à un type de conflit né au <sup>xx</sup>e siècle : le combat urbain. La renommée du Centre d'entraînement aux actions en zone urbaine (Cenzub), basé à Sissonne, près de Laon, dans l'Aisne, est connue au sein de l'armée de Terre, mais dépasse aujourd'hui très largement nos frontières. Car les armées alliées continuent de frapper à la porte de ce centre et, de plus en plus, de prestigieuses unités du ministère de l'Intérieur souhaitent vivement pouvoir bénéficier de l'instruction et de l'entraînement qui y sont dispensés.

Novateur à sa création, en 2005, le Cenzub a accueilli ses premières rotations en 2006 et s'est imposé peu à peu comme une référence nationale puis internationale. Depuis

le début de son existence, il est partie prenante dans l'*Urban Operation NATO Task Group*, groupe de travail de l'Otan. Tous les six mois, les spécialistes de l'entraînement aux actions en zone urbaine du monde occidental se réunissent pour échanger des idées, des concepts, des méthodes et rédiger la doctrine tactique de l'Otan. À ce titre, le Cenzub est bien le seul centre qui cumule et met en synergie un ensemble de moyens indispensables à l'entraînement au combat urbain. Tout d'abord, il offre un terrain réaliste qui reproduit fidèlement toute la gamme des caractéristiques urbaines d'Europe. L'agencement est particulièrement adapté pour pouvoir successivement instruire des détachements sur des espaces différenciés puis entraîner des sous-groupements tactiques interarmes sur l'ensemble des infrastructures dédiées aux actions en zone urbaine (Azur). Cette infrastructure poursuit d'ailleurs son développement pour coller au plus près au besoin des forces. Ainsi, il est projeté d'établir un quartier semi-construit (ou semi-détruit selon la phase d'entraînement) pouvant être utilisé lors d'une phase de stabilisation comme lors d'une phase de haute intensité (coercition de force).

### **TUNNELS ET STATION DE MÉTRO**

En écho à différents retours d'expériences, en particulier ceux des Israéliens, il est également prévu de mettre en place un système de tunnels à partir de conteneurs de type KC20/KC40 semi-enterrés. Nous savons par exemple que Daech, pour gêner l'avancée des combattants adverses, utilise tunnels, engins explosifs improvisés et véhicules piégés : un ensemble de situations du combat urbain face auquel nos forces doivent être en mesure de répondre. Enfin, la mise en place de wagons SNCF ainsi que l'aménagement d'une station de métro factice répondront aux nouveaux besoins opérationnels.

Le combat urbain est aussi psychologiquement le plus marquant. Pourtant, les forces françaises ont combattu dans les villes kosovares, afghanes ou maliennes sans pour autant connaître le combat de haute intensité comme l'ont vécu les forces américaines à Falloujah, en Irak, en 2004. C'est



Entraînement d'une compagnie parachutiste britannique dans le village de combat de Jeoffrecourt, au Centre d'entraînement aux actions en zone urbaine.

pourquoi un ensemble de moyens de simulation éprouvés et efficaces, qui reproduisent de manière réaliste les effets des armes, ont été mis en place. C'est ce que l'on appelle la simulation instrumentée : les hommes, l'environnement et les armes sont réels, seuls leurs effets sont simulés. Cette simulation va, dans les années à venir, effectuer un bond en avant et véritablement faire entrer le Cenzub dans le *xxi*<sup>e</sup> siècle avec le projet Cerbere.

Comprenant une optimisation des moyens de simulation, Cerbere verra surtout la mise en place d'un système central où les simulateurs de tir de combat pour armes débarquées ou embarquées, en complément des fonctions cibles et feux, seront désormais géolocalisés sur le terrain en zone ouverte comme bâtie. Qui plus est, les bâtiments seront équipés de moyens permettant de reproduire l'environnement du champ de bataille (fumée, sons...). Cet ensemble permettra d'entraîner de manière optimale les unités Scorpion.

Issus de toutes les armes, les instructeurs du Cenzub, et plus particulièrement la force adverse, permanente et maîtrisant parfaitement les savoir-faire Azur, représentent la véritable colonne vertébrale du centre. En effet, ce dernier est le seul centre Azur occidental à mettre en œuvre un concept pédagogique appelé « apprentissage accompagné » : sur 15 jours d'entraînement, les instructeurs qui prennent en main les « entraînés » la première semaine sont les mêmes qui les évaluent la deuxième. Ainsi se crée une véritable alchimie qui permet réellement de faire passer les messages et d'as-

surer la progression de l'unité. Seuls les Français font cela : instruire, démontrer et conseiller. Pour finir, trop souvent les centres dédiés à l'Azur sont « infanterie-centrés », or la clef du succès en zone urbaine est bien l'interarmes. Si l'infanterie reste la fonction opérationnelle la plus apte à évoluer dans ce milieu particulièrement abrasif où tout est exacerbé, l'infanterie seule ne peut rien. La victoire revient à celui qui sait habilement coordonner l'ensemble des moyens interarmes. Enfin, la force du Cenzub réside dans le fait que l'enseignement dispensé n'est jamais figé. Véritable « *Battle Lab* », il constitue le terrain idoine pour les expérimentations techniques et tactiques

“ La force du Cenzub réside dans le fait que l'enseignement dispensé n'est jamais figé. ”

des nouveaux équipements de l'armée de Terre, conduites par la Section technique de l'armée de Terre et le Centre de doctrine et d'enseignement du commandement (CDEC). Sur le plan tactique, l'unité de force adverse et la cellule « étude et prospective » permettent de valider des modes d'action propres aux milieux urbains et confinés issus des plus récents retours d'expériences français

et étrangers. Ces derniers sont ensuite traduits en documents de doctrine rédigés en liaison étroite avec les écoles d'arme et sous contrôle du CDEC.

Pour conclure, la plus grande satisfaction des instructeurs du Cenzub est d'entendre leurs camarades de retour d'Afghanistan ou du Mali annoncer que leur meilleure protection sur le terrain a été, au final, leur entraînement et les connaissances acquises lors de leur passage à Sissonne. Ce satisfecit vaut toutes les décorations. C'est le sentiment du devoir accompli. ●

## LE LIEUTENANT-COLONEL DIANE EN 6 DATES

**1978**

Naissance  
à Nice

**1997**

Engagement dans  
l'armée de l'Air

**2002**

Première opération  
extérieure à Douchanbé,  
au Tadjikistan

**2005**

Intègre l'Institut d'études  
politiques de Paris

**2015**

Brevetée de  
l'École de guerre

**2016**

Prise de commandement  
de l'Estab 15.061 Loiret



# Une carrière en plein envol

**Ingénieur en mécanique, diplômée de Sciences-Po Paris et de l'École de guerre... Diane, officier dans l'armée de l'Air, passe avec aisance du soutien aux opérations extérieures, de l'École de l'air à l'A400M. Lieutenant-colonel, elle est actuellement commandant de l'escadron de soutien technique aéronautique Loiret.**

Par Samantha Lille

**L'**interview aurait dû se dérouler dans un bureau de la base aérienne 123 d'Orléans, autour d'un café. Une alarme incendie en a décidé autrement. « *On peut commencer dehors, non ?* » Pour le lieutenant-colonel Diane, commandant de l'escadron de soutien technique aéronautique (Esta) 15.061 Loiret, la capacité d'adaptation est bien plus qu'un élément de langage. Sans tarder et sous le grésil, elle procède, méthodique, au déroulé de son parcours. « *Ce sont les récits de mon grand-père résistant et de mon partenaire de judo, militaire dans l'armée de l'Air, qui m'ont incitée à franchir la porte d'un centre de recrutement et à intégrer l'École de l'air (EA).* » Une fois diplômée ingénieur en mécanique à 22 ans, elle quitte son sud natal pour le Centre-Val de Loire où elle rejoint l'escadron de soutien technique spécialisé 2E.061. L'année suivante, elle prend le poste d'adjoint des services techniques de l'escadron de transport Franche-Comté. Là, Diane sera projetée au Tadjikistan dans le cadre de l'opération Héraclès, plusieurs fois au Gabon pour Licorne mais c'est son détachement à Entebbe (Ouganda) en 2003 qui la marquera de manière indélébile. « *Artémis était la première opération de l'Union européenne menée sans les moyens de l'Otan. Le climat était tendu et il n'était pas rare de voir nos Transall et Hercules revenir de République démocratique*

*du Congo avec des impacts de balles. Pendant deux mois, j'ai eu la sensation de vivre quelque chose d'unique.* » Son envie de comprendre les situations géopolitiques qui l'ont emmenée si souvent hors de l'Hexagone la pousse à passer le concours de Sciences-Po Paris. Mission réussie. En 2007, Diane fait coup double, obtenant un master en relations internationales et son diplôme

“  
**En Ouganda,  
j'ai eu la  
sensation  
de vivre  
quelque  
chose  
d'unique.**”

d'aptitude aux emplois d'officiers supérieurs dans l'armée de l'Air. Dans la foulée, elle est nommée adjoint soutien à l'officier programme A400M Atlas à l'état-major de l'armée de l'Air. Puis, l'EA la rappelle, cette fois en tant que cadre. Elle restera quatre ans à Salon-de-Provence, le temps notamment de mettre en place le cursus EA/Sciences-Po en partenariat avec l'Institut d'études politiques

d'Aix-en-Provence et de superviser plusieurs séminaires interarmées et internationaux. « *Ce fut une expérience passionnante au cours de laquelle j'ai pu expérimenter un management collaboratif avec des militaires, des professeurs agrégés et des enseignants chercheurs. Une manière aussi de participer au renforcement du lien armée-nation qui est fondamentale.* » Un passage réussi à l'École de guerre plus tard, elle retourne à Orléans en tant que commandant en second de l'Esta 15.061 Loiret où elle retrouve la flotte française des A400M. Si, bien sûr, elle doit optimiser la disponibilité de ce géant des airs et gérer la pression qu'engendre un tel programme, elle a également sous sa coupe des missions aussi diverses que complexes telles que le retrait du service des Transall, la maintenance du TBM-700 de l'escadron de convoyage 00.070 Châteaudun, la gestion d'un pôle d'experts spécialisé dans le contrôle de l'intégrité des matériaux composant la structure des aéronefs, ou encore l'entretien d'équipements oxygène des C-160 et C-130. Aujourd'hui, à la tête d'une « *super équipe* » de 260 personnes, Diane redouble d'énergie. « *C'est un impératif lorsque l'on commande une unité qui fonctionne 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.* » Mariée et mère de deux enfants, celle qui a fait de la devise de l'unité – « *le travail vient à bout de tout* » – un précepte personnel est loin d'avoir achevé sa propre montée en puissance! ●



## HK 416, LE NOUVEAU FUSIL D'ASSAUT

La rédaction s'est rendue à Bourges, au centre Techniques terrestres de la Direction générale de l'armement, pour tester, en avant-première, le fusil allemand HK 416 dans sa version F proposée par Heckler et Koch. Il équipera bientôt les trois armées françaises en remplacement du Famas.

**Arme chargée, position contact, prêt à tirer!**

*Par la rédaction*

### Présentation de l'arme

**1**



10 novembre. Je suis accueilli par l'équipe qui a procédé aux essais d'évaluation de l'arme dans le cadre de la compétition organisée par la Direction générale de l'armement. Dès la prise en main du HK 416 F, je suis frappé par l'impression de robustesse. Si l'on retrouve le mécanisme du fusil M16 américain, la solidité des pièces en est largement renforcée. Deux versions me sont présentées : l'une avec un canon standard, destinée à équiper les unités de contact, l'autre avec un canon plus court pour les autres unités. Les accessoires de l'arme sont bien pensés, notamment la baïonnette en forme de couteau de combat capable de couper des fils barbelés.

## La prise en main



**2**

Lorsque j'épaulé le HK 416, je remarque que la crosse est réglable, ce qui est très appréciable car elle permet d'adapter l'arme à la morphologie de chaque tireur et aux protections portées par le combattant. En revanche, comme le mécanisme de l'arme n'est plus dans la crosse, comme c'était le cas pour le Famas, le centre de gravité est situé plus en avant. Je m'aide de la poignée placée sous le canon pour épauler l'arme avec moins d'effort et obtenir un meilleur maintien. Le bipied stabilise très bien la position de tir avec appui. Quant aux organes de visée, ils sont quasi similaires au Famas.

## Le tir

**3**



Dès le premier tir, arme en mains, je ressens la performance du HK 416 F. Immédiatement, le plaisir du tir se fait ressentir. Au résultat, le groupement d'impacts est correct. Le deuxième tir se déroule en disposition de combat, debout à 25 mètres. L'excellente sensation ressentie se confirme, notamment lors du tir en rafale. La cadence, plus lente que le Famas – environ 850 coups/min contre 1 100 coups/min –, permet de contrôler parfaitement son tir. Un constat s'impose : le HK 416 se révèle très efficace !

### ÉQUIPEMENTS ET LIVRAISON

Les premières livraisons du HK 416 sont programmées dès 2017. D'un calibre Otan de 5,56 mm, l'arme permettra de tirer des grenades à fusil dans sa version canon long et pourra être équipée d'un lance-grenades de 40 mm amovible (10 % du parc). Les livraisons s'échelonnent jusqu'en 2028. Chaque magazine d'armée reviendra sur les spécificités de ce nouvel équipement.



© MICHEL RIEHL/ECPAD/DÉFENSE

En prévision d'une attaque de blindés irakiens dans le désert saoudien, 42 hélicoptères Gazelle du 5<sup>e</sup> régiment d'hélicoptères de combat ont remplacé les Super Étendard à bord du porte-avions *Clemenceau*.

# Guerre du Golfe

## La Marine à l'épreuve du feu

Dès l'invasion du Koweït par l'Irak le 2 août 1990, la Marine nationale joue un rôle clé, affirmant notamment la présence française dans la zone avec une *task force* constituée autour du porte-avions *Clemenceau*. Elle contribue également au transport des 9 000 soldats de la division Daguet et procède à des contrôles dans le cadre de l'embargo à l'encontre de l'Irak.

Par Dominique Guillemin, Service historique de la Défense



# À

la stupéfaction générale, dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 août 1990, l'armée irakienne envahit le Koweït voisin. Alors que la chute du mur de Berlin quelques mois plus tôt semblait faire reculer la menace de la guerre, celle-ci se rappelle à la communauté internationale. Comme pour l'ensemble des armées françaises, ce conflit est pour la Marine nationale l'épreuve du feu qu'elle n'attendait pas : ni troisième guerre mondiale, ni intervention extérieure de faible intensité. Aux côtés d'actions de diplomatie navale de crise, la guerre du Golfe l'oblige à réactiver des compétences bien maîtrisées mais qui n'avaient pas été mises en œuvre à cette échelle depuis l'affaire de Suez en 1956 (projection de force) ou la guerre d'Algérie

(contrôle maritime), et, surtout, la met au défi d'agir contre la terre, face à un adversaire aux capacités aéroterrestres potentiellement redoutables.

### DIPLOMATIE NAVALE ET PORTE-AVIONS

Lorsque la crise survient, la présence permanente de la Marine nationale en océan Indien lui permet de réagir immédiatement. Dès le lendemain de l'invasion, l'avis *Commandant Duceing*, en patrouille à l'entrée du golfe Persique, est renforcé par l'avis escorteur *Protet* tandis que les frégates *Montcalm* et *Dupleix* sont envoyées en renfort à Djibouti. Ces premiers mouvements participent de la diplomatie française en manifestant l'intérêt de l'Hexagone pour la situation auprès des pays de la région et permettent



d'avoir des unités à pied d'œuvre pour la suite des opérations. Ainsi, alors que les diplomates s'affairent pour trouver une issue pacifique, c'est bien à la flotte qu'incombe l'ouverture du théâtre de la péninsule arabique. Le 9 août, un conseil restreint à l'Élysée précise la position française : si la possibilité d'une solution négociée est privilégiée, il s'agira, une fois ces recours épuisés, de participer à la coalition internationale rassemblée par les États-Unis. Le gouvernement décide alors d'une mission de diplomatie navale qui doit manifester cette posture. Le 13 août, la *task force* 623 (TF 623), armée par le porte-avions (PA) *Clemenceau*, le croiseur *Colbert* et le pétrolier ravitailleur *Var*, appareille de Toulon pour un périple autour de la péninsule arabique jusqu'au détroit d'Ormuz. Mais à la place des chasseurs bombardiers Super Étendard, le PA emporte 42 hélicoptères Gazelle du 5<sup>e</sup> régiment d'hélicoptères de combat (5<sup>e</sup> RHC). Salamandre – nom de l'intervention française au sein de l'opération *Desert Shield* américaine – vise à rassurer les pays du Golfe par le repositionnement en mer d'hélicoptères antichars. Un matériel parfaitement adapté à la menace d'une offensive de blindés irakiens dans le désert saoudien, et qui n'affiche pas le même degré d'agressivité qu'une flottille d'avions de combat. Pourtant, alors que la valeur militaire du groupe est réelle et concrétise une coopération bien rodée avec l'Aviation légère de l'armée de Terre, ce dispositif atypique suscite étonnements et critiques. Pour une partie de l'opinion, la France n'a pas déployé un « vrai » porte-avions. Toujours est-il que c'est la TF 623 qui fait la liaison avec la phase suivante du conflit : l'envoi d'éléments à terre qui marque le début de l'opération Daguet.

### OPÉRATION ARTIMON DE CONTRÔLE DE NAVIRES

Le 15 septembre, en effet, la décision est prise d'envoyer la division Daguet en Arabie saoudite après la prise, la veille, de l'ambassade de France à Koweït City : le 5<sup>e</sup> RHC, élément précurseur, est projeté à terre depuis le *Clemenceau* dès le 19 septembre. Six jours plus tard, le groupe naval rentre à Toulon, croisant sur sa route les premiers éléments du corps expéditionnaire transportés par voie maritime. Pour la projection de cette force de plus de 9000 soldats, les transports de chalands de débarquement de la flotte sont complétés par l'affrètement de navires marchands qui nécessitent une escorte. Simultanément, une autre mission est donnée à la Marine : la contribution à l'embargo commercial à l'encontre de l'Irak. Décidée, dès le 6 août par les Nations unies et organisée à partir du 25 août, l'opération Artimon de contrôle des navires consiste à surveiller les points de passage par lesquels transite le commerce irakien. Une frégate ou un aviso français seront présents en perma-



© DIDIER CHARRE/ECPAD/DÉFENSE

Pendant le conflit, le transport de chalands de débarquement *Foudre* a effectué plusieurs rotations de matériel.

nence dans les détroits de Tiran (à la sortie du golfe d'Aqaba), de Bab-el-Mandeb (au débouché de la mer Rouge) et d'Ormuz (entre le golfe Persique et celui d'Oman). Bien que routinières pour les marins, ces interventions de contrôle restent une action nécessaire en cas de crise internationale : elles constituent une première réplique permettant une gradation des sanctions.

Pourtant, bien qu'elle soit présente sur le théâtre dès le premier jour, la Marine nationale ne participe pas aux opérations offensives qui débutent le 17 janvier par six semaines de campagnes aériennes, suivies d'offensives terrestres jusqu'au 28 février. Seule la frégate de lutte anti-sous-marine *Jean-de-Vienne* est présente dans le golfe Persique pour y accomplir des missions d'escorte. Les bâtiments de guerre des mines rencontrent un grand succès en participant au déminage des eaux du Koweït après le cessez-le-feu.

Ainsi, de sa participation à la guerre du Golfe, la Marine nationale tire comme principale leçon la nécessité d'augmenter ses capacités d'action contre la terre dans un contexte interarmées et interallié. Les opérations conduites par l'aéronavale au Kosovo (1999), en Afghanistan (2002-2010), en Libye (2011), en Irak et Syrie (2015-2016) montrent le chemin parcouru par une Marine maîtrisant l'ensemble du spectre des opérations, de la gestion de crise au combat de haute intensité. ●

### L'ESSENTIEL

- 9 août 1990 : lancement de l'opération Salamandre. Des bâtiments de la Marine nationale sont envoyés dans le golfe Persique.
- 25 août 1990 : mise en œuvre de l'opération Artimon.
- 15 septembre 1990 : début de l'opération Daguet. Participation d'une division française à la coalition internationale.
- 17 janvier 1991 : lancement de l'opération Tempête du désert. Les États-Unis, à la tête d'une coalition internationale, mènent les premiers bombardements aériens contre l'armée irakienne.

## À lire



### AFGHANISTAN : 90 VIES POUR LA FRANCE, In Memoriam

De 2001 à 2013, la France a été engagée en Afghanistan. Elle y a mené l'une des opérations extérieures les plus difficiles et les plus meurtrières de ces dernières années durant laquelle 90 de ses soldats ont perdu la vie. Chacun de ces hommes présentait un parcours singulier, mais tous partageaient un même amour pour leur pays et un même sens du devoir.

Cet ouvrage, soutenu par Solidarité Défense, esquisse 90 portraits à la mémoire de ces militaires qui sont allés au bout de leur engagement. Il propose également une plongée dans la vie en « opex », vécue par des milliers de soldats français et offre une approche historique de la guerre en Afghanistan.

**Historien-Conseil Éditions,**  
224 p., 60 euros.



### LES AVIATEURS AU COMBAT, 1914-1918, entre privilèges et sacrifice

L'aviation devient, durant la Première Guerre mondiale, une composante singulière de l'armée de Terre. Avec elle naît aussi un nouveau type de combattant : l'aviateur. Il est jeune et appartient à des milieux sociaux favorisés. Il est souvent indépendant à l'égard de la hiérarchie militaire et cultive un esprit chevaleresque.

Ronald Hubscher est le premier à enquêter sur ce profil atypique qui, à bien des égards, se dessine comme un contre-modèle du poilu. Cette étude novatrice dresse le portrait d'une élite paradoxale, à la fois engagée dans l'essor technologique de la guerre « moderne » et fidèle à des traditions que cette guerre « moderne » a malmenées.

**Ronald Hubscher, éd. Privat,**  
326 p. 23 euros.



### DE L'ESPRIT MILITAIRE DANS L'ÉDUCATION ET DANS LES ÉTUDES

Cet ouvrage est un inédit d'Anthelme Édouard Chaignet (1819-1901), grand spécialiste de la philosophie classique, mais aussi enseignant et pédagogue visionnaire au Prytanée militaire de La Flèche. Cet essai, qui a plus de 150 ans, répondait aux mutations de l'enseignement du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment dans l'institution militaire, et

interrogeait aussi bien l'éducation à la citoyenneté que le rôle des lettres dans la formation de l'esprit critique. Un texte qui, sur de nombreux points et malgré son contexte historique, a conservé sa pertinence et une certaine actualité. L'ensemble est établi et annoté par Sylvie Tisserand, conservatrice de la bibliothèque du Prytanée.

**Anthelme Édouard Chaignet,**  
éd. du Cerf, 220 p., 24 euros



### JE N'ÉTAIS PAS LA BIENVENUE

Correspondante défense du quotidien *Le Monde*, Nathalie Guibert est la première journaliste civile – et la première femme – à avoir obtenu l'autorisation d'embarquer en France à bord d'un sous-marin nucléaire d'attaque. Seule parmi 75 hommes, elle a vécu durant une mission d'un mois avec un équipage de sous-marins. À 200 mètres sous le niveau de la mer, dans un espace continuellement baigné par une lumière irréaliste, elle dépeint un univers surprenant, rythmé par l'organisation spartiate du bord, à la fois éloigné des soubresauts du monde et aux avant-postes des décisions stratégiques. Un beau récit, original et captivant.

**Nathalie Guibert,**  
éd. Paulsen, 182 p.,  
18,50 euros.

## À voir

### EXPO



#### LE MUSÉE, QUELLES HISTOIRES !

Au printemps, le musée national de la Marine à Paris va fermer ses portes pendant cinq ans pour opérer sa grande transformation.

À la veille de ce tournant majeur, le musée propose une rétrospective unique, 70 ans après son ouverture.

**Jusqu'au 31 mars, musée national de la Marine. Palais de Chaillot, Paris 16<sup>e</sup>.**

### CONCERT



#### FESTIVAL VENTS D'HIVER

Unique à Paris, cette manifestation

propose 8 concerts mettant à l'honneur les instruments à vent, que ce soit dans la musique ancienne comme dans le jazz.

**Du 13 au 28 février, musée de l'Armée, Paris 7<sup>e</sup>. Programmation sur [www.musee-armee.fr](http://www.musee-armee.fr)**

### SPECTACLE



#### LE PETIT POILU ILLUSTRÉ

Paul et Ferdinand, deux anciens poilus et irrésistibles clowns, reviennent de l'au-delà avec pour mission de

raconter la Grande Guerre aux enfants : ses combats et l'humanité dans ses tranchées.

**Les samedis, jusqu'au 1<sup>er</sup> avril. Théâtre Essaïen, Paris 4<sup>e</sup>.**

## CHECK LIST

- CASQUE
- GILET
- RADIO
- COUVERTURE  
GM PA**

**VOUS ALLEZ DE L'AVANT,  
ON VOUS COUVRE**

PROJETS IMMOBILIERS | ACCIDENTS DE LA VIE | SANTÉ | SOLUTIONS RETRAITE | DÉPENDANCE

**PRÉVOYANCE  
DÉCÈS  
INVALIDITÉ**

- Des garanties indispensables pour vous et votre famille, valables partout dans le monde, en service et hors service
- Un capital pour faire face à vos dépenses en cas d'invalidité
- Un capital pour vos proches versé sous huit jours en cas de décès
- Des garanties complémentaires pour vous assurer une protection sur-mesure, adaptées aux risques spécifiques de votre métier

**gmpa.fr**



# NOUS SOMMES TÉGO

Défense, Police, Sécurité civile, Douanes, Administration pénitentiaire... des mondes différents réunis au cœur d'une même famille, celle de l'engagement, du courage et de l'entraide dans les moments clés.

Parce que cette famille vit et évolue avec son temps, elle a besoin d'une protection sociale réinventée, avec une vraie liberté de choix.

**C'est pour cela que nous sommes Tégo.**

Tégo, c'est l'alliance des spécialistes historiques de la protection sociale, de la prévoyance et de la santé, de l'épargne retraite et de l'assurance de toute la famille défense-sécurité. Au service de chaque membre de cette famille, nous répondons à ses besoins spécifiques par des produits et des accompagnements adaptés.

Face aux risques, sur tous les terrains, entraînements, opérations, interventions, et quand surviennent les événements et accidents de la vie, nous faisons corps avec nos adhérents. Ils peuvent compter sur notre présence vigilante, notre mobilisation, notre appui et nos solutions.

**Ils sont Tégo.**



Une nouvelle force de Santé, de Prévoyance et d'Assurances  
dédiée à la grande famille Défense-Sécurité.

AGPM, GMPA, MAA, MCDEF, MER, PREFON,  
AVEC VOUS, POUR VOUS, NOUS SOMMES TEGO

[www.tego.fr](http://www.tego.fr)